L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 20 août 2026 - n° 1503 - 1,70€ - S - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic





Surgères : l'association P-CAN au secours des chats errants



© Odette Huet (CLP)

Les tournées, menées régulièrement par les bénévoles pour repérer les chats errants, mettent en lumière l'ampleur du phénomène. Le président de l'association, Bruno Degouy, appelle les communes à s'impliquer davantage pour endiguer durablement la prolifération féline. Page 6

SURGÈRES p. 4



© Archives L'Hebdo 17

Vandalisme de l'église : deux suspects placés en garde à vue

CHARRON / MARANS p. 2

La RD 105 va être fermée à la circulation

LE THOU p. 5

Un véhicule très rare bientôt exposé

SPORTS p. 21

Cyclisme : le Tour Poitou-Charentes va sillonner les routes du département



Charente-Maritime : les élus de Cyclad au défi du tri sélectif

À partir du 31 août, une vingtaine d'élus vont relever chaque semaine le poids de leurs déchets pendant deux mois. Objectifs : sensibiliser et améliorer les pratiques de tri.

« *Nous faisons mieux que la moyenne nationale, mais il y a encore beaucoup à faire.* » Pour Raymond Desille, le président de Cyclad, le constat est clair : les sacs-poubelle noirs contiennent encore beaucoup trop de déchets recyclables. Sur l'année 2025, le syndicat mixte a ramassé plus de 40.000 tonnes d'ordures ménagères. Parmi elles, 25 % d'emballages, 40 % de biodéchets, mais aussi des textiles, du verre et des objets destinés à la déchetterie. Sur le territoire, le volume annuel des ordures ménagères s'élève à 148 kg par habitant. L'incinération d'une tonne de déchets ménagers représente un coût de 185 euros. Une charge très importante pour Cyclad, qui entend montrer l'exemple pour transmettre les bonnes pratiques de tri.

> ***« Cela va nous aider à établir la feuille de route de notre mandat »***

Composé de 35 élus issus des différentes intercommunalités membres, le syndicat mixte lance, à partir du 31 août, le Défi zéro déchets. Ainsi, une vingtaine d'élus volontaires vont répertorier, chaque semaine durant deux mois, leurs propres ordures ménagères. Tous seront équipés d'un peson et d'une fiche où la quantité hebdomadaire de leurs déchets sera notifiée. L'expérience s'achèvera au mois de novembre. Les résultats seront alors relayés par Cyclad, notamment via ses réseaux sociaux. Une initiative qui revêt deux objectifs : sensibiliser les élus, en particulier les nouveaux, et démontrer que les pratiques de tri peuvent encore s'améliorer. « *Cela va nous aider à établir la feuille de route de notre mandat, que nous nous sommes engagés à définir d'ici la fin de l'année civile* », assure Raymond Desille.



Les opérations « craquage de poubelles » du syndicat mixte permettent de révéler la présence de déchets n'ayant pas leur place parmi les ordures ménagères - © *Cyclad*

Pour rappel, seuls les déchets ne pouvant être triés (produits d'hygiène jetables, petits objets cassés, sacs d'aspirateurs etc.) peuvent être placés dans le sac des ordures ménagères. Les poubelles jaunes sont quant à elles destinées aux emballages (plastique, métal, briques alimentaires). Les restes alimentaires, mais aussi les papiers mouchoirs et essuie-tout, sont à placer dans la poubelle des biodéchets ou des composteurs. Le verre, le papier et les petits cartons doivent être jetés dans les bornes d'apport volontaire réservés à cet effet, et les textiles dans les bornes Relais. Les cartons et gros objets doivent quant à eux être déposés en déchetterie. En France, les collectivités les plus performantes sont parvenues à se rapprocher d'un volume annuel de 100 kg d'ordures ménagères par habitant.

Simon Moreau

LE DESSIN DE NICOLAS



La RD 105 va être fermée pour travaux entre Charron et Marans



Ces travaux consistent à mettre en œuvre un enduit gravillonné sur l'ensemble de la chaussée - © *Archives L'Hebdo 17*

Du lundi 24 août, 8 heures, au vendredi 28 août, 17 heures, la RD 105 sera fermée à la circulation entre Charron et Marans en raison de travaux de réfection de la couche de roulement réalisés par le Département de la Charente-Maritime. Une déviation sera mise en place pendant toute la durée de l'intervention. Le chantier concerne le tronçon situé entre le giratoire de Bourg-Chapon, sur la commune de Charron, et l'entrée d'agglomération de Marans. Ces travaux consistent à mettre en œuvre un enduit gravillonné sur l'ensemble de la chaussée. « *Cette opération permettra d'améliorer l'adhérence de la route et de préserver durablement la qualité de cet axe départemental* », précise la collectivité. Pour garantir la sécurité des usagers et des équipes mobilisées sur le chantier, la circulation sera interdite sur la section concernée pendant toute la durée de l'intervention. Une déviation sera mise en place dans les deux sens, via les RD 9, RD 10A, RD 25 et RD 137, notamment par Puyravault et Chaillé-les-Marais pour permettre aux usagers de contourner la zone d'intervention.

Se baigner après un repas : faut-il vraiment attendre 3 heures ?


Le danger ne vient pas directement du fait de manger avant de se baigner - © *Wavebreakmedia / Shutterstock*

Le principal danger évoqué par ceux qui attendent au moins trois heures après un repas avant de se jeter à l'eau est celui de l'hydrocution, un choc thermique. On a en effet longtemps pensé que la digestion augmentait suffisamment la température corporelle pour aggraver ce risque. En réalité, même après un repas, la hausse de température du corps reste modérée et ne suffit pas à provoquer un véritable choc thermique. Autre idée reçue : pendant la digestion, le sang serait mobilisé vers l'abdomen, au détriment des muscles, ce qui pourrait entraîner des crampes et augmenter le risque de noyade. Là encore, cet effet existe, mais il est trop faible pour représenter un danger réel chez une personne en bonne santé.

Le vrai risque : la chaleur et le soleil. Le danger ne vient donc pas directement du fait de manger avant de se baigner. Il est surtout lié aux conditions dans lesquelles on se met à l'eau. Le moment le plus à risque correspond généralement au début d'après-midi, lorsque la chaleur est intense. Après une exposition prolongée au soleil, le corps est très chaud. Entrer brusquement dans une eau froide peut alors provoquer un malaise. Finalement, le conseil d'attendre avant de se baigner n'est pas totalement faux, mais pas pour les raisons que l'on croit. Prendre son temps après le repas permet surtout d'éviter les heures les plus chaudes de la journée. En fin d'après-midi, les conditions sont bien plus favorables : le soleil est moins agressif et la baignade plus agréable.

Les bons réflexes à adopter. Plutôt que de surveiller la montre, mieux vaut adopter des gestes simples pour limiter les risques : entrez progressivement dans l'eau ; mouillez-vous d'abord la nuque, le visage et le ventre avant de vous immerger ; évitez de vous baigner en cas de forte chaleur après une longue exposition au soleil.

destinationsanté
Agence de presse

Katrina Patchett. « Aujourd'hui, je suis en paix avec moi-même »

TÉLÉVISION. De passage en Charente-Maritime en juin dernier pour le tournage d'une émission de *Fort Boyard*, diffusée samedi 22 août, la danseuse s'est confié sur son ouvrage *Mon corps, mon combat*.

Bien connue des téléspectateurs du programme de TF1 *Danse avec les stars*, Katrina Patchett a sorti cette année son premier livre*, où elle s'exprime librement sur les crises de boulimie qu'elle a traversée. Bien que se considérant toujours atteinte de cette maladie, la danseuse estime avoir désormais les ressources pour la « contrôler ». Par son témoignage, l'Australienne, qui fêtera ses 40 ans au mois de décembre, espère apporter un soutien aux victimes de ce trouble alimentaire dont on ne parle que peu. Une volonté de mettre sa notoriété au service de la bonne cause que l'on retrouve également dans sa nouvelle participation à l'émission Fort Boyard, sur France 2, au profit de l'association KCNQ2 France Développement, venant en aide aux personnes atteintes d'une maladie génétique rare.



Katrina Patchett figure au casting de la saison 2026 de Fort Boyard. Il s'agit de sa troisième participation - © *Thomas Fouquet*

Katrina Patchett, pourquoi avoir choisi de vous lancer dans l'écriture de cet ouvrage ?

Tout simplement parce que ça fait quelques années que je suis passée de l'autre côté de cette maladie. J'ai toujours voulu écrire, j'ai toujours aimé ça depuis que je suis petite. On m'avait fait plusieurs propositions mais elles n'ont jamais abouti. Il fallait que je puisse parler d'un vrai sujet. Grâce à Kévin, mon agent, cette envie s'est concrétisée. Un jour, on discutait et il m'a dit : pourquoi le sujet ne serait pas ta maladie ? Direct, ça a touché un point sensible chez moi. J'ai mijoté dessus et le lendemain je lui ai dit : tu as raison. La boulimie, on n'en parle pas forcément et je me suis dit qu'il était temps, d'autant que j'avais forcément plein de choses à raconter. À partir de là, on a écrit le synopsis. Kévin l'a envoyé à toutes les maisons d'édition de France et tout le monde a répondu positivement.

On imagine que ce livre avait pour objectif d'apporter une aide aux personnes atteintes de cette maladie.

Effectivement, car elle touche beaucoup, beaucoup de gens. J'ai eu des milliers de messages de retours, de jeunes femmes, de jeunes garçons ou même de mères qui l'ont vécu et ont peur de transmettre ça à leur enfant. Quand j'ai commencé à l'écrire, je me suis dit que si cet ouvrage peut toucher ou aider au moins une personne, j'aurais tout gagné. Et j'ai l'impression que ça a déjà aidé, alors qu'il n'est sorti que le 11 février.

BIO EXPRESS

- **1986.** Naissance le 12 décembre à Perth (Australie)
- **2005.** Installation en France
- **2007.** Championne de France de danse sportive avec Maxime Dereymez
- **2011.** Première saison dans *Danse avec les stars*, remportée avec Matt Pokora
- **2026.** Publication de son livre *Mon corps, mon combat*

> *« J'ai été dans le déni pendant des années »*

Avez-vous également reçu de l'aide lorsque vous avez voulu vous en sortir ?

Oui. J'ai été dans le déni pendant des années, je ne voulais pas d'aide, je ne voulais pas arrêter. Et quand j'ai voulu passer de l'autre côté, j'en ai reçu beaucoup. J'ai eu la chance d'avoir un entourage et des professionnels incroyables pour cela.

Depuis, comment allez-vous ?

Aujourd'hui je suis en paix avec moi-même. Le fait d'avoir caché ça pendant des années me donnait l'impression de mentir et je ne suis pas une menteuse, je suis quelqu'un de très honnête. Depuis que j'ai avoué cela à toute la France, les gens me comprennent mieux. Je n'ai plus besoin de me justifier quand je vais au restaurant, par exemple, et que je mange peu. C'est une maladie que j'ai encore. C'est pour ça que je parle très peu de la guérison mais c'est quelque chose que j'arrive à contrôler aujourd'hui.

En quoi consistaient vos crises ?

Au début, ça commençait après chaque repas (matin, midi, soir). J'avais tout le temps faim, ce qui n'est pas agréable. Il y avait une espèce de vide psychologique à remplir. Avec le temps, les crises sont venues plusieurs fois par jour et ensuite jusqu'à une vingtaine de fois par jour. Il fallait en permanence se remplir, se vider, se remplir et ainsi de suite.

***Danse avec les stars* vous a-t-il aidé à traverser cette épreuve ?**

Pas du tout. ***Danse avec les stars*** n'a rien à voir avec les crises et n'a rien à voir avec la guérison. C'est avant tout un job que j'adore, auquel je reste ultra-attachée et passionnée, mais ça n'a eu aucun impact sur les crises.

Quelle importance cette émission a eue dans votre vie ?

Danse avec les stars, c'est un tournant. Cela m'a permis de me faire connaître du grand public alors que je n'ai jamais cherché à l'être. Ce n'était pas du tout dans mes rêves de base de jeune fille qui voulait juste être une bonne danseuse. Mais en m'engageant dans cette émission, je savais à quoi m'attendre. Maintenant ça fait quinze ans que je fais ce job et c'est fabuleux.

Est-ce qu'on vous a proposé d'être jury de Danse avec les stars ?

C'est une chose que j'ai très très envie de faire, pas que sur Danse avec les stars mais que ce soit à la Star Academy ou encore Drag Race, où là c'est vraiment mon rêve.

> *« Je suis devenue la petite Australienne qui marque la France »*

Qu'est-ce que ça fait d'avoir été la première danseuse professionnelle à remporter Danse avec les stars ?

Avec du recul, tout était tellement nouveau pour moi à cette époque-là que j'étais simplement contente d'avoir ce cadeau de danser avec Matt Pokora. Je voulais juste montrer mon boulot. Gagner cette première saison met en lumière le travail. Et on oublie jamais la première saison, les gens m'en parlent encore aujourd'hui. Je suis devenue la petite australienne qui marque la France, et franchement, ça me réchauffe le cœur.

Cette année, vous participez pour la troisième fois à Fort Boyard. Tout s'est bien passé pour vous ?

Hormis une petite blessure, oui. J'ai découvert le nouvel animateur, Cyril Féraud. Je suis très proche d'Olivier Minne (N.D.L.R. présentateur de l'émission de 2003 à 2025). J'avoue que ça m'a fait bizarre mais Cyril fait très bien le taf. Et puis, j'avais une équipe extraordinaire, avec comme capitaine Titoff et tout le monde s'est super bien entendu.

Qu'est-ce que ce jeu télévisé représente pour vous ?

C'est le fait de rassembler des personnalités pour la bonne cause. Personne n'est payé pour faire l'émission. C'est vraiment fait pour récolter l'argent pour les associations. Et la raison pour laquelle ça dure depuis aussi longtemps, c'est qu'il y a des artistes qui sont extrêmement généreux prêts à revenir tous les ans.

Vos multiples passages sur le fort vous donnent-ils envie de revenir plus souvent en Charente-Maritime ?

J'adore ce département, je suis déjà revenu plusieurs fois à de multiples occasions, que ce soit pour des tournées de *Danse avec les stars*, *Camping paradis*, *Holiday on Ice*… Dès que j'ai l'occasion, que ce soit Fort Boyard ou autre, je reviens avec grand plaisir.

Propos recueillis par Thomas Fouquet (stagiaire)

* Katrina Patchett, Mon corps mon combat, Fayard, février 2026.

MAIN COURANTE

SURGÈRES

■ **DÉGRADATIONS DE L'ÉGLISE : DEUX MINEURS EN GARDE À VUE.** L'enquête menée par la Gendarmerie nationale après les dégradations commises à l'église Notre-Dame, le 21 avril dernier, a permis d'identifier deux auteurs présumés. Domiciliés à Surgères et mineurs, ils ont été interpellés puis placés en garde à vue, avant d'être présentés au procureur de la République. Ils seront prochainement entendus par le juge des enfants. La Ville de Surgères a annoncé qu'elle se constituera partie civile dans cette affaire. Pour rappel, les actes de vandalisme avaient été commis à l'intérieur du monument, resté ouvert ce soir là. Deux statues avaient été retrouvées brisées et l'orgue avait subi des détériorations après avoir été aspergé d'eau.

SAINT-MARD

■ **UN MOTARD GRIÈVEMENT BLESSÉ.** Dans la nuit du 14 au 15 août, vers 4 h 15, une collision entre une voiture et une moto s'est produite sur la route départementale reliant Surgères à Boisseuil, sur la commune de Saint-Mard. Âgé de 55 ans, le motard a été grièvement blessé. Médicalisé par une équipe du Smur, il a été héliporté vers le CHU de Poitiers. Les occupants de la voiture, légèrement blessés, ont été transportés au centre hospitalier de La Rochelle. La gendarmerie a procédé aux constatations d'usage.

ÎLE D'AIX

■ **UN HOMME RETROUVÉ INANIMÉ AU LARGE.** Dimanche 16 août, au large de l'île d'Aix, un plaisancier a été retrouvé inanimé près de son bateau. La vedette de la SNSM, une ambulance, l'hélicoptère Dauphin de la Marine nationale et une équipe du Smur de La Rochelle sont intervenus. Malgré les tentatives de réanimation, l'homme, âgé de 65 ans, a été déclaré décédé par le médecin à 17 h 30. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de son décès.

ÎLE D'AIX

■ **UN PLONGEUR VICTIME D'UN MALAISE.** Dimanche 16 août, vers 18h, les secours sont intervenus au large de l'île d'Aix, à bord du bateau support *Anthias*, pour prendre en charge un plongeur victime d'un malaise. Une équipe spécialisée dans les interventions en mer, héliportée par le Dauphin de la Marine nationale, lui a porté secours. Le plongeur a d'abord été évacué vers le centre hospitalier de La Rochelle, avant d'être transféré au CHU de Bordeaux pour être placé en caisson hyperbare.

Fin de parcours pour trois mineurs voleurs en série de véhicules



L'un des mineurs a déjà été jugé, le 19 août - © *Yannick Picard (CLP)*

Le 2 août, le commissariat de La Rochelle est informé d'un vol d'une Audi, dérobée avec ses clés à Puilboreau. La même nuit, deux scooters volés appartenant à la société Domino's Pizza sont découverts sur place. Le véhicule volé est retrouvé circulant à Dompierre-sur-Mer, conduit par trois mineurs qui refusent de se soumettre au contrôle. Une prise en chasse est effectuée et la voiture finit sa course en percutant un trottoir avant de s'immobiliser. Ses occupants tentent de fuir, mais les patrouilles combinées de la police et de la gendarmerie parviennent à les intercepter. À l'intérieur du véhicule, une arme de poing de type airsoft est trouvée au pied du siège conducteur. L'analyse de la vidéo surveillance confirme leur implication dans le vol des scooters Domino's Pizza. Un rapprochement judiciaire est effectué avec une tentative de vol de moto survenue dans la même période et à proximité. Un témoin identifie deux des suspects. Les enquêteurs sont informés d'un vol de véhicule commis par l'un des trois auteurs en juin à Châtelaillon. Ce même individu est aussi recherché pour évasion, purgeant une peine sous bracelet électronique qu'il a sectionné. Interrogé, ce dernier reconnaît l'ensemble des faits. Il admet être le conducteur de l'Audi ayant refusé de se soumettre au contrôle de police. Il a été jugé le 19 août par le tribunal pour enfant. Ses deux complices le seront en septembre.

Le prévenu n'a pas su saisir la main que lui avait tendue la justice



Le prévenu a perdu son exercice de l'autorité parentale - © *Yannick Picard (CLP)*

Un quinquagénaire a été jugé en comparution immédiate, le 11 août, par le tribunal judiciaire de La Rochelle pour des faits de violences, de menaces et d'appels téléphoniques malveillants envers son ex-compagne.

À l'origine, cet habitant de Beaugeay était convoqué devant le tribunal judiciaire de La Rochelle le 21 septembre prochain. Toute la genèse de ce dossier remonte au 18 mai dernier, avec le placement en garde à vue du prévenu pour des faits de violences avec usage d'une arme et dégradation de domicile à Surgères. Déféré devant le procureur de la République, le juge des libertés et de la détention avait alors décidé de le placer sous contrôle judiciaire en attendant son procès de septembre.

Après 20 ans de vie commune, le quinquagénaire ne supporte pas la séparation avec sa compagne. Alors qu'elle passe la soirée chez un ami le, 17 mai dernier à Surgères, le prévenu qui géolocalise son ex avec son téléphone portable, défonce la baie vitrée de la maison avec un parpaing.

> *« J'étais venu pour me battre »*

Puis il y pénètre avec un couteau à la main. Les deux victimes se réfugient alors dans une chambre. En repartant, le mis en cause détruit la télévision du salon. Il est interpellé par les gendarmes après s'être débarrassé du couteau. Le prévenu se victimise : « *C'est lui qui voulait se battre. J'étais venu pour cela. Le couteau c'était juste pour me défendre* ». À l'issue de ce premier épisode, le quinquagénaire avait interdiction de reprendre contact avec son ex-compagne.

Malgré tout, le 8 août, celle-ci vient de nouveau déposer plainte pour toute une série d'appels malveillants émis par son ex. « *Le jour du dépôt de plainte vous avez téléphoné 83 fois à votre ancienne compagne alors que vous aviez interdiction d'entrer en contact avec elle. Vous êtes dans une phase de haine* », rappelle la présidente du tribunal. Une vision que ne partage pas le prévenu : « *Non, je l'aime et je suis triste* ».

Le casier judiciaire du quinquagénaire comporte déjà deux mentions anciennes pour des faits de violences conjugales. Une peine de 18 mois de prison dont 12 mois sous sursis probatoire sont requis. La défense plaide un sursis probatoire total. Le tribunal a suivi les réquisitions du ministère public. Il a maintenu le prévenu en détention et lui a retiré l'exercice de l'autorité parentale.

Yannick Picard (CLP)

Du ménage à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré

Depuis de nombreuses années, les détenus pouvaient acheter en toute légalité des DVD dont certains présentaient des scènes d'incestes, de viols et du contenu zoophile fermement interdit par la loi.

C'est dans une affaire concernant un détenu, renvoyée une première fois puis jugée à huis clos par le tribunal judiciaire de La Rochelle en avril 2025, que le sujet avait été évoqué. Le prévenu était en cours de changement de genre. Lors de la fouille de sa cellule, des vidéos interdites par la loi avaient été retrouvées.

Celles-ci avaient été achetées via un catalogue au sein du magasin de la maison centrale. Les DVD étaient commandés à la société Concorde à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). « *Il s'agissait d'un prestataire de l'établissement qui mettait à disposition des détenus un catalogue dont le contenu n'avait pas été intégralement vérifié par l'administration pénitentiaire* », précise Arnaud Laraize, le procureur de la République de La Rochelle.

> *« Une enquête a été ouverte contre le prestataire »*

Depuis, ce dernier a fait retirer le catalogue de la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré. « *Une enquête a été ouverte contre le prestataire. Des sanctions disciplinaires ont été prises contre les détenus car, même s'il s'agissait d'un catalogue mis à leur disposition, ils n'avaient pas à commander des DVD dont le contenu était illicite* », explique le procureur de la République de La Rochelle.

L'affaire avait beaucoup choqué les surveillantes et surveillants pénitentiaires de la maison centrale et notamment ceux du quartier de la Citadelle où sont détenus de nombreux auteurs de crimes à caractère sexuel. Une note de la direction en date du 1er avril 2025 précise : « *Les achats par correspondance auprès de la société Concorde ne sont plus autorisés à compter de ce jour. Le contenu de certaines vidéos présentant un caractère interdit et pénalement responsable* ».

Des copies et fichiers circuleraient encore

Malgré tout, de nombreuses copies des fameux DVD et des fichiers comportant des images à caractère pédopornographiques, enregistrés notamment sur des clefs USB, continueraient à circuler au sein de l'établissement. La fouille d'ampleur, organisée le 18 juin à la Citadelle dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic, n'a pas permis de mettre la main sur l'un de ces objets.

Yannick Picard (CLP)



Alexandre Bourdeau connaît l'univers de la marque Chappe et Gessalin depuis sa plus tendre enfance - © *Géradline Roujol*

Alexandre Bourdeau va présenter un véhicule très rare aux prochains Remparts d'Angoulême

Le Tholusien présentera le CG 1300 S de son défunt père Michel. Il fait partie des 24 propriétaires de cette marque disparue invités à exposer sur le circuit Charentais.

LE THOU

Le sport automobile est une grande famille. Croiser la route de certaines d'entre elles ne peut laisser indifférent. L'histoire de la famille Bourdeau en est le plus parfait exemple. Tout commence par le père Michel, hélas emporté par la maladie en novembre 2022. Entre les marques Simca et Peugeot, ce génie de la restauration a passé toute sa carrière dans la vente automobile. Une passion qui ne l'a pas lâché même à la retraite. « *Papa allait pratiquement tous les week-ends au musée Simca de Poissy (Yvelines). C'était un fou furieux de la restauration de voitures.* »

“Je baigne dedans depuis mes 10 ans”

Un jour, alors qu'il travaillait sur une Simca Aronde au fond d'un hangar, il découvre un CG (Chappe et Gessalin) vert complètement délabré. « *Il appartenait au président de l'association de l'aventure automobile à Poissy (CAAPY)* », confie Alexandre Bourdeau. La marque CG a vu le jour en 1966 avant de déposer le bilan en 1974. Durant cette période 405 voitures ont été produites, dont 95 exemplaires survitaminés afin de concurrencer la Berlinette de chez Renault.

Alexandre Bourdeau connaît l'univers de la marque Chappe et Gessalin depuis sa plus tendre enfance. « *Je baigne dedans depuis mes 10 ans. J'en ai 44 aujourd'hui.* » Le minot et son papa ont restauré ensemble 7 CG. Parmi eux, ce fameux exemplaire de couleur verte dont l'histoire est très singulière. En 2006, la famille vient s'installer à La Rochelle. Michel Bourdeau décide d'organiser un salon spécialement dédié aux voitures Simca. Il appelle alors le président de la CAAPY. Ce dernier lui explique que sa vieille CG, dont il rêvait depuis des années, est à vendre, faute de bénévoles pour la restaurer.



Ces deux CG, dont celui de la famille Bourdeau, seront exposés aux Remparts d'Angoulême en septembre - © *Alexandre Bourdeau*

Livrée sans moteur

Son sang ne fait qu'un tour. Au prix d'un aller-retour La Rochelle Poissy, le véhicule est rapatrié en pièces dans la journée. Avec une seconde surprise à la clef : la voiture n'avait pas de moteur.« *Quelques mois plus tard, mon père a reçu une boîte en bois avec un moteur neuf à l'intérieur et un petit mot : tu auras une petite surprise* », confie Alexandre Bourdeau. Même neuf, son père, on ne peut plus méticuleux, s'attelle à démonter pièce par pièce le moteur qui était auparavant en exposition dans le bureau du président de la CAAPY. Et cerise sur le gâteau : « *Lorsque nous avons voulu remettre le joint de culasse avec mon père, nous nous nous sommes aperçu que les pistons ne passaient pas. Ce n'était pas un 1.300 CC mais un 1.600 CC* ».

285 exemplaires roulants

Depuis le décès de son papa, Alexandre Bourdeau a continué à faire perdurer l'histoire de cette voiture unique. Aujourd'hui, il ne resterait plus, selon lui, que 285 exemplaires roulants. Depuis plusieurs mois, le passionné sociétaire de l'Association sportive automobile (ASA) Richelieu de Breuil-Magné, et commissaire de course depuis deux ans, est en relation avec les organisateurs de la 54e édition du Circuit des remparts. Celle-ci se déroulera à Angoulême du vendredi 18 au dimanche 20 septembre prochains.

Ces derniers ont décidé de fêter les 60 ans de la marque CG. 24 voitures seront exposées sur la place Francis Louvel, dont celle de la famille Bourdeau. Le dimanche midi, toutes entreront en piste pour quelques tours de circuit en mode démonstration et non course. Quant à la suite de l'histoire Alexandre Bourdeau compte bien continuer à l'écrire avec son fiston, Lucas.

Yannick Picard (CLP)

EN BREF

SURGÈRES

■ **DON DE SANG.** Collecte mardi 25 août de 15h à 19h au Castel Park. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

■ **INCLUSION.** La CDC Aunis Sud organise *La soirée des extras*, vendredi 29 août de 20h à 22h à la piscine, en lien avec le handicap avec la mise à disposition de fauteuils adaptés. Ambiance festive et animations. Présence du SCS plongée Surgères (baptêmes de plongée) et du Nautic club. Gratuit. Renseignement sur piscines@aunis-sud.fr

■ **PMAA.** Création d'une nouvelle association nommée Pinceaux & Miniatures d'Aigrefeuille-d'Aunis qui a pour objectif de promouvoir la création, l'assemblage, la personnalisation et la peinture de figurines et de maquettes miniatures. Les sessions se déroulent dans la salle 1 de l'espace Agrifolium le 1er et 3e samedi du mois de 10h à 18h. Contact au 06.18.80.40.39.

VOUHÉ

■ **BUREAUX D'ÉCOLIER.** La municipalité propose de racheter les anciens bureaux de l'école. Prix : de 5 € à 15 € selon bureau simple, double avec ou sans chaises. L'argent récolté sera reversé à l'école. Contact au 06.58.55.02.53.

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

■ **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.** L'élection aura lieu samedi 26 septembre de 10h à 16h à la salle des aînés. Candidatures jusqu'au 26 août sur saintgeorgesdubois17.com

FORGES

■ **AGENCE POSTALE.** Fermeture exceptionnelle du jeudi 20 au vendredi 21 août inclus. Les instances courriers et colis seront transférés à l'agence postale du Thou pendant les 2 jours.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **PETITE ENFANCE.** Des lectures créatives pour les enfants dès 3 ans, seront proposées jeudi 27 août à 10h30 au kiosque. Repli à la médiathèque en cas de pluie. Entrée libre. Contact au 05.49.26.79.51.

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **GÉRALDINE ROUJOL**
Tél. 06 61 71 92 94
geraldine.ecrivainpublic@gmail.com
Aigrefeuille-d'Aunis et alentours

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

Sur la piste des chats errants avec les bénévoles de P-CAN

SURGÈRES

Nous avons suivi Bruno Degouy, président de l'association P-CAN, dans une tournée consacrée aux chats errants. Une matinée sur le terrain qui raconte l'ampleur d'un phénomène difficile à endiguer.

La matinée commence rue du 19-Mars-1962, chez Christiane. Cette habitante nourrit régulièrement une petite chatte dans le quartier. Des voisins lui ont récemment signalé avoir également aperçu un chaton. Avec Bruno Degouy, président de l'association P-CAN, il faut donc tenter de retrouver la mère et ses petits.

Quelques recherches suffisent. C'est finalement dans le poulailler d'une voisine que la chatte a trouvé refuge. À l'abri, elle allaite trois chatons. Pas question, pour l'heure, de les déranger. « *Dès qu'Angelo, notre bénévole, sera de retour de vacances, il viendra installer une cage pour attraper les chats*, explique Bruno Degouy. *Pour le moment, on ne doit pas les déranger pour qu'ils restent dans ce lieu. Les cages que nous installons ne sont pas dangereuses pour les chats* », précise-t-il. L'intervention est donc programmée pour la semaine suivante afin de récupérer la mère et ses trois petits.

À quelques rues de là, un autre signalement attend déjà l'association. Impasse Pablo-Picasso, des habitants ont repéré une chatte sauvage accompagnée de ses petits, mais aussi plusieurs jeunes chats. Là encore, P-CAN prévoit d'intervenir pour les capturer. La tournée se poursuit aux alentours de Surgères. Direction le domicile de Fiona et Mark, qui font partie des familles d'accueil sur lesquelles s'appuie l'association. Chez eux sont hébergés de jeunes chats et des chatons. Ils pourront être proposés à l'adoption une fois suffisamment sociabilisés. « *Pour être famille d'accueil, il faut au moins deux mètres carrés par chat adulte et respecter un règlement sanitaire*, précise le président de P-CAN. *Fiona est titulaire de l'Attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques (Acaced, N.D.L.R.)* », ajoute-t-il. Le couple a également aménagé des boxes spécialement conçus pour accueillir les chattes gestantes et leurs petits.

> *« La situation est critique »*

Car entre la capture d'un animal errant et son adoption, le chemin peut être long. Deux visites chez le vétérinaire sont souvent nécessaires. « *Il faut aussi plusieurs rendez-vous entre les familles et les chatons à adopter pour que tout se passe bien*, explique Bruno Degouy. *Un contrat d'adoption est rédigé avec les familles adoptantes* », poursuit-il. Quelques jours après cette matinée sur le terrain, lundi 17 août, les bénévoles sont retournés impasse Pablo-Picasso. L'intervention a permis de capturer la chatte sauvage et ses cinq chatons, ainsi que quatre autres jeunes chats.



Les chatons sont mis en famille d'accueil chez Fiona avant d'être adoptés - © Odette Huet (CLP)

Au fil de ces interventions, Bruno Degouy revient sur une difficulté récurrente : pour le président de P-CAN, les associations ne peuvent pas, seules, endiguer la prolifération des chats errants. « *J'encourage fortement les maires de toutes les communes, sans exception, à organiser des campagnes de stérilisation pour les chats errants. La situation est critique* », alerte-t-il. Selon lui, les sollicitations des habitants sont nombreuses. « *Beaucoup d'administrés se plaignent du manque d'action de leur commune à ce sujet, soit par bienveillance pour les chats, soit en raison des nuisances que peut provoquer la prolifération féline* », poursuit-il. Il rappelle que la gestion des chats errants relève également des compétences des communes, dans le cadre fixé par le Code rural.

Depuis 2020, P-CAN affirme avoir participé à plus de 300 stérilisations sur le secteur. Un travail mené quotidiennement par ses bénévoles, mais que Bruno Degouy juge insuffisant sans une mobilisation plus large. « *Nous ne pourrons jamais régler le problème si les communes ne s'investissent pas davantage dans ce domaine*, estime-t-il. *Il faut que les maires, la Communauté de communes, le Département, la Région, les députés et toutes les instances de l'État se penchent sérieusement sur ce sujet* », insiste le président.

« Des solutions existent »

Pour lui, des réponses peuvent être apportées localement. « *Des solutions existent. Chaque commune doit mettre en place un service dédié et une organisation adéquate. Plusieurs communes en France l'ont déjà fait avec succès et avec la participation des administrés* », souligne-t-il. Bruno Degouy estime également que le financement ne doit pas constituer un frein. « *Des fondations comme 30 Millions d'Amis et Brigitte Bardot ont déjà des conventions avec plusieurs communes et financent les frais de stérilisation*, avance-t-il. *Il est aussi du devoir des collectivités locales de trouver les budgets si nécessaire* », ajoute-t-il. Et de conclure : « *N'oublions pas que le chat est une espèce protégée et que tout doit être fait par les acteurs responsables pour son bien-être et dans le respect des lois sur la protection animale.* »

Odette Huet (CLP)

Renseignements au 06.46.07.36.43.

Après le succès des Scènes d'été, le CAC prépare sa rentrée

SURGÈRES

L'association entend s'appuyer sur cette dynamique pour faire évoluer l'événement et poursuivre ses actions en Aunis Sud.

La 25e édition des Scènes d'été, en juillet dernier, a battu des records d'affluence, avec plus de 2.000 personnes en cinq soirées sur autant de communes de l'Aunis Sud. Les sept spectacles, dont la restitution de la semaine artistique des jeunes, ont réjoui l'assistance. « *C'est une de nos meilleures années* », se réjouit Estelle Estnett, la coprésidente du Centre d'animation et de citoyenneté (CAC).

Un modèle économique à consolider

60 bénévoles portent l'organisation. Les trois coprésidents (Anais Larnaudie, Estelle Estnett et Didier Touvron), les 13 salariés et 21 administrateurs (dont un jeune de 16 ans) élaborent ensemble des orientations et des solutions d'aides et d'accompagnements. L'équipe est animée par l'innovation et la créativité. « *Nous avions fait venir une cantatrice bordelaise pour un atelier avec les jeunes, c'était risqué mais ça a fonctionné !* », assure Estelle Estnett.



Les cinq soirées ont attiré plus de 2.000 personnes - © Tony Landret (CLP)

À l'issue des vacances d'août, le planning des activités reprendra son cours : le pilate, les marches du lundi, le partenariat avec le collège et les espaces d'accueil pour la famille, la parentalité, l'enfance et la jeunesse, ainsi que les actions de prévention et de solidarité pour tous. Les ludothèques éphémères des vacances scolaires d'automne, d'hiver et de printemps sont en cours de finalisation et un salon du jeu est en projet pour novembre au même titre que l'activité de production du jus de pomme. La Bouticac réouvrira quant à elle ses portes le 2 septembre. D'autres projets et initiatives sont également à l'étude. Les axes de réflexion des prochains conseils d'administration porteront notamment sur l'évolution des scènes d'été vers plus d'arts de rue. « *Des spectacles que nous ne voyons pas ailleurs* », ambitionne Estelle Estnett. La consolidation du modèle économique de l'événement sera également à l'ordre du jour. « *Pour obtenir des aides de la Région, l'entrée aux Scènes d'été doit être payante, mais nous nous y refusons pour l'instant.* » L'association entend donc maintenir l'accessibilité pour tous tout en conservant son équilibre financier.

Tony Landret (CLP)

EN BREF

SURGÈRES

URBANISME. Depuis le 14 août, la portion de la rue Robert Plantiveau comprise entre la rue du Beurre et le pont SNCF est limitée à 30 km/h. La Ville de Surgères entend ainsi apaiser la circulation sur cet axe résidentiel et limiter le trafic de transit. Des contrôles de vitesse, déjà menés cet été, seront renouvelés dans une démarche préventive. Un projet de réaménagement de la voirie sera prochainement présenté aux riverains.







L'espace de consultation et la terrasse de la future médiathèque dont le coût est de 3,1 millions d'euros - *© Basalt Architecture*

Située dans l'ancien chai sur les quais, la future médiathèque conçue pour s'adapter aux canicules

L'agence Basalt Architecture a imaginé le bâtiment communautaire dont la livraison est prévue fin 2028. Parmi les priorités, le confort en été sans système de climatisation.

TONNAY-CHARENTE

Le projet de création de la future médiathèque suit son bonhomme de chemin. Après avoir lancé un concours d'architecture en avril 2025, ouvert à plus de 90 candidats, la communauté d'agglomération Rochefort Océan (Caro) a procédé à la première phase (septembre 2025). Trois cabinets ont été retenus par le jury. Ces professionnels ont ensuite élaboré des esquisses, présentées lors d'une nouvelle réunion du jury en février 2026. Au final, c'est le cabinet Basalt Architecture qui a été choisi pour porter ce projet. Place, dès septembre, au démarrage des phases d'études préalables - d'une durée estimée à douze mois - avant de lancer les travaux.

> *« Maintenir un dynamisme en centre-ville »*

Un processus de sélection exigeant pour un projet d'envergure. Le futur bâtiment devra conjuguer patrimoine, accessibilité de tous et respect de l'environnement. Le tout, en cœur de ville dans l'ancien chai. « *Avec mon prédécesseur Éric Authiat, et Françoise Azaïs qui a été longtemps adjointe à la culture, nous souhaitions que la future médiathèque reste sur les quais afin de maintenir un dynamisme*, expliquait, début juillet, le maire Rémi Justinien. *Il fallait également un bâtiment qui ait une surface suffisamment importante pour accueillir plus d'agents et de livres mais aussi avoir des animations tout au long de l'année.* » Comme ce sera le cas pour la salle de conférences destinée, notamment, à accueillir des concerts et à recevoir des poètes. « *Nous avons vendu le site à la Caro (Communauté d'agglomération Rochefort Océan)* », ajoutait l'élu.



Des matériaux biosourcés, comme le chanvre ou la chaux seront utilisés pour leur capacité à réguler naturellement l'humidité - *© Basalt Architecture*

40 centimètres d'épaisseur de parois

Parmi les exigences de l'Agglo, le respect de l'environnement. Le projet s'inscrivant dans une logique de sobriété et de durabilité. Objectif de la collectivité, « *réduire significativement les besoins en chauffage et en climatisation* », indique-t-elle sur son site Internet. L'enveloppe du bâtiment sera ultra-isolée, avec des parois allant jusqu'à 40 cm d'épaisseur pour limiter les déperditions thermiques. Parmi les matériaux choisis, la laine de bois. Celle-ci garantissant une isolation performante et une préservation de la respiration des murs anciens. Avec des performances thermiques optimisées, les menuiseries extérieures, elles, permettront de limiter les pertes de chaleur.

« *Côté production d'énergie, une pompe à chaleur air/eau constituera la solution de base, complétée par une option géothermique sur sondes verticales. Cette approche permet de concilier efficacité énergétique et faible empreinte carbone, tout en s'adaptant aux spécificités du bâti* », souligne le site de l'Agglo.

Stocker la fraîcheur la nuit, la restituer le jour en été

Le cabinet met aussi l'accent sur le confort en été. À l'heure où nous bouclons cette édition, la Charente-Maritime sort de sa 5e canicule. Plusieurs dispositifs devraient permettre d'éviter que la structure ne se transforme en une fournaise à la première vague de chaleur. Ainsi, des espaces traversants favoriseront la ventilation naturelle de jour comme de nuit, des protections solaires adaptées (persiennes en bois, débords de toiture, brise-soleil orientables) seront installées afin de limiter les apports thermiques non souhaités. L'inertie thermique sera renforcée grâce à des matériaux comme la pierre ou le béton, qui stockent la fraîcheur nocturne pour la restituer en journée. « *Mettre la climatisation sur une telle surface avec une hauteur sous plafond de 6,50 mètres ne serait pas adapté*, soulignait Rémi Justinien. *La Caro aurait des coûts de flux trop importants. Nous avons mis la géothermie à l'Hôtel de Ville car nous avons la chance d'avoir la Charente à 1,50 m sous le sol. On peut aller chercher les ressources assez facilement pour chauffer ou refroidir* ».

Damien Carboni

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé fera étape à Rochefort lundi 24 août de 13h30 à 16h30 à La Boussole (2 place Samuel Champlain) et vendredi 28 août de 14h à 17h aux Restos du Cœur (5 rue Cavelier de la Salle). Renseignement sur Sante.En.Mouvement@ght-atlantique17.fr

ROCHEFORT

■ **FOURNITURES SCOLAIRES.** L'association Circul'R organise sa 2e vente solidaire de fournitures scolaires, vendredi 28 août de 14h à 17h. Ouverte à tous, elle permettra de trouver du matériel de qualité à prix solidaire pour aborder la rentrée sereinement, tout en agissant concrètement pour le réemploi local. Adresse : 41 avenue Thomas Wilson (près de la gare SNCF).

TONNAY-CHARENTE

■ **PONT SUSPENDU.** Une réunion publique consacrée aux travaux de l'ouvrage dont le chantier commencera en septembre, est proposée jeudi 27 août à 19h à la salle des fêtes du complexe municipal. Présentation des travaux prévus et de l'organisation et des modalités liées au chantier, échange avec les habitants en présence du maire et des équipes techniques.

LA GRIPPERIE-ST-SYMPHORIEN

■ **RELIGION.** Pèlerinage de la Saint-Symphorien dimanche 23 août. Messe en l'église à partir de 10h30, procession à partir de 11h30, apéritif offert, repas tiré du sac.

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

■ **RECRÉADÉCO.** Atelier bricolage enfants/parents/grands-parents, mercredi 26 août de 10h30 à 12h à la petite salle polyvalente. Au programme : mobiles à musique, pots de fleurs à décorer et à garnir, animaux à broder. Inscription 2 € par enfant au 06.78.06.44.69 ou 06.74.01.58.71 ou sur recreadeco.stlaurent@gmail.com

ÎLE D'AIX

■ **CONTES D'ICI ET D'AILLEURS.** Spectacle de contes par Céline Chabaud vendredi 21 août à 17h (pour les 5-8 ans) et samedi 22 août à 18h30 (tout public dès 7 ans) à l'Auberge des Pertuis, à côté de l'église.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Agnès a trouvé dans l'art textile du tuftage un épanouissement pour tisser sa nouvelle vie professionnelle

TONNAY-CHARENTE

Agnès Uthurriague a découvert une méthode artisanale consistant à insérer des brins de laine ou d'acrylique dans une toile tendue afin de réaliser des tapis. Détournée à des fins créatives, elle permet à l'artiste textile tufteuse de créer, aujourd'hui, des œuvres et d'animer des ateliers.

À 55 ans, Agnès Uthurriague ne pensait pas que la laine prendrait une place aussi importante dans sa vie. Alors qu'elle cherche une nouvelle orientation professionnelle, après son licenciement en 2022 d'un poste de directrice hôtelière en clinique privée, elle découvre le tuftage (ou tufting en anglais). Il s'agit d'une technique artisanale de création textile. Celle-ci consiste à insérer, à l'aide d'un pistolet à touffeter (tufting gun en anglais), des fils de laine ou d'acrylique dans une toile tendue pour créer des motifs en relief.

Très vite, elle comprend qu'elle a trouvé là un moyen d'expression qui lui correspond. « *Dès que j'ai pris le pistolet à touffeter en main, ça a été un grand moment,* confie-t-elle. *C'était le médium qui me permettrait de m'exprimer.* »

“Le tufting est presque hypnotique”

À cette période, Agnès traverse aussi une épreuve personnelle. Le tuftage devient alors une façon de canaliser ses émotions. « *J'avais une grande colère en moi. Le tufting est presque hypnotique. On est dans une posture de guerrière, on projette la matière dans la toile. Ça m'a vraiment animée.* » D'abord utilisée pour fabriquer des tapis, cette technique lui offre aujourd'hui de nombreuses possibilités.



La créatrice travaille sur une robe en laine destinée à la filature de Belvès en Dordogne en vue d'une exposition en septembre prochain - © *Yonah Vialle*



Agnès ne se sépare jamais de son pistolet à touffeter, indispensable pour projeter des brins de laine ou d'acrylique dans la toile tendue - © *Yonah Vialle*

1,2 kilogramme, le poids du pistolet à touffeter

« *On peut dessiner directement sur la toile, choisir ses matières, puis créer un tapis, une œuvre murale, un coussin ou une forme totalement organique* », souligne la créatrice qui est devenue, selon ses dires, « *une championne de laser game* ». Et ce, à force de manipuler son pistolet à touffeter qui pèse, tout de même, 1,2 kilogramme. Au sein de l'atelier partagé baptisé J'aime ma laine, Agnès privilégie la laine naturelle et les fibres recyclées, qu'elle aime associer. « *Les sacs de laine me réservent toujours des surprises. Je découvre des textures et des couleurs auxquelles je n'aurais jamais pensé. Cela nourrit ma créativité.* »

Par exemple, la réalisation d'une pièce de 40 × 40 centimètres représente environ trois heures trente de travail, sans compter la recherche autour du dessin, des couleurs et des matières. « *Le plus long, c'est souvent de choisir le dessin, les couleurs et les matières,* résume-t-elle. *Ensuite, les finitions sont essentielles pour obtenir un résultat de qualité.* »

Avec le temps, sa pratique a évolué. Les tapis ont progressivement laissé place à des créations plus libres où la matière prend davantage de place. « *Quand on maîtrise la technique, on a envie d'aller plus loin, d'apporter de la matière et de transformer le tapis en véritable œuvre. Une photo, un arbre ou un paysage peuvent devenir une création.* »

Aujourd'hui, Agnès travaille notamment sur une robe. Elle participe également à un projet autour d'une filature de laine à Tonnay-Charente. Son objectif : donner davantage de valeur aux fibres naturelles locales et développer une approche plus responsable. Agnès aimerait réunir plusieurs artisans autour d'une manufacture du cru : « *Seule, on est vite limitée. J'aimerais produire localement avec des matières plus vertueuses et continuer à faire évoluer cette technique.* »

En parallèle de ses créations, elle transmet son savoir-faire lors d'ateliers en Charente-Maritime, en Deux-Sèvres et ponctuellement en Dordogne. Les participants y découvrent la technique et repartent avec leur propre réalisation. Elle intervient également à l'École de la laine de Vannes dans le cadre d'une formation destinée aux personnes souhaitant professionnaliser leur pratique.

De la reconversion professionnelle à la création artistique, le tufting a permis à Agnès de trouver un nouveau métier, mais aussi une façon différente de raconter son histoire à travers la matière.

Yonah Vialle (CLP)

lestapisdagnes.com

Vincent Maffi a transformé un abribus en œuvre d'art

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

L'artiste a détourné cet édifice du quotidien situé au carrefour près de l'église.

Un abribus est un édifice bien utile pour se protéger des caprices de la météo lorsque l'usager attend son car. Mais cette construction, généralement réalisée en béton, est rarement des plus attractives. Qui pourrait l'imaginer alors porteur d'un intérêt esthétique ? Réponse à Saint-Laurent-de-la-Prée avec l'artiste local Vincent Maffi qui a transformé l'un d'eux en véritable œuvre d'art.

Art nouveau et Art déco

Pinceau en main, Vincent Maffi a réalisé les décors particulièrement attrayants au-dessus de l'édifice, sur sa façade et sur les côtés. Ainsi transformée, cette œuvre se démarque de la banalité. Elle donne alors au carrefour, proche de l'église de Saint-Laurent, un aspect original.

Son inspiration associe les tendances Art nouveau et Art déco, c'est-à-dire des motifs floraux dorés mais aussi un graphisme géométrique. Un ensemble des plus esthétiques qui ne fera plus voir cet abribus de la même façon.

Ce créateur, dont les ancêtres sont originaires de la commune, a déjà fait parler de lui en valorisant le patrimoine de la région grâce à ses tableaux, mais aussi, récemment, en décorant la façade de la grande halle de Fouras-les-Bains avec des couleurs et un graphisme typique des années 1930.

Nicole-Claude Meschin (CLP)



Le banal abribus est devenu une œuvre d'art. - © *Nicole-Claude Meschin (CLP)*

Rochefort : le boulevard Aristide-Briand fermé jusqu'au 30 novembre



Le chantier avenue Aristide-Briand est prévu jusqu'au 30 novembre - © *Jean-Guy Vizet*

Afin de renouveler les réseaux d'eau potable et d'assainissement, le boulevard Aristide-Briand est fermé à la circulation depuis lundi 17 août. Objectifs, moderniser le réseau, renforcer sa fiabilité et garantir une distribution d'eau de qualité. Trois phases de travaux successives sont prévues jusqu'au 30 novembre. Ce chantier entraînera des modifications des conditions de circulation et de stationnement sur le secteur. Une organisation, destinée à maintenir les accès lorsque cela est possible et faciliter la progression des travaux dans les meilleures conditions, est mise en place. Jusqu'au vendredi 28 août, la première phase prévoit une intervention sur la canalisation d'eaux usées sous le double giratoire des Cheminots, jusqu'à la piste cyclable située face au 40 boulevard Briand. Le boulevard en sens descendant (du giratoire à la gare) sera fermé à la circulation sauf pour les riverains. Les accès aux commerces et les cheminements piétons et vélos sont maintenus. La phase n°2, elle, débutera mardi 25 août sur quatre jours. Elle consiste dans la reprise de deux branchements d'eaux usées sur trottoir et antenne sous chaussée, rue du Breuil. Celle-ci sera fermée dans les deux sens : boulevard Briand et rue du Breuil. La circulation s'effectuera en sens unique sur la portion des travaux. En phase 3 (lundi 31 août au lundi 30 novembre), une reprise des canalisations et des branchements d'eaux usées et d'eau potable est prévue. La circulation et le stationnement seront interdits sur l'emprise du chantier entre la rue du Breuil et la rue du commandant l'Herminier.



Pour Olivier Falorni (au centre), se garer au plus près du stade ne fait pas forcément gagner du temps ensuite pour repartir - *© Clément Vidal*

L'Agglo lance des navettes gratuites pour aller au stade Marcel-Deflandre les jours de match

Trois lignes seront à disposition des supporters. Objectifs affichés : « *Faciliter l'accès au stade et améliorer la vie des gens qui habitent autour* », selon Olivier Falorni.

LA ROCHELLE

Vendredi 21 août à 19h30 au stade Marcel-Deflandre, le Stade Rochelais affrontera l'Union Bordeaux-Bègles en match amical. À cette occasion, plusieurs milliers de spectateurs feront le déplacement à Port-Neuf. La nouveauté ce jour-là, c'est qu'ils pourront venir gratuitement en bus, grâce à trois lignes spécialement dédiées aux supporters munis de leur abonnement ou d'un billet pour le match. C'est l'annonce faite par Olivier Falorni, maire et président de la Communauté d'Agglomération (CDA) de La Rochelle, vendredi 7 août. Ces navettes partiront du Belvédère (pont de Ré, 645 places de stationnement), des parkings des Greffières (Lagord, 300) et des Cottes-Mailles (Aytré, 130), et rejoindront l'avenue Jean-Guiton (arrêt « Annette Épaud »), à quelques centaines de mètres à peine du chaudron rochelais.

6.100 véhicules par match

Cette saison, en plus des deux rencontres amicales prévues les 21 et 28 août, elles circuleront pour l'ensemble des matchs de Top 14 et de Champions Cup, ainsi que pour celui opposant le XV de France féminin au Canada le 26 septembre. « *À chaque match, ce sont 6.100 véhicules qui convergent vers le stade Marcel-Deflandre*, explique Olivier Falorni. *Cela a des conséquences : des embouteillages, du stationnement anarchique - et c'est un véritable problème, notamment en termes de sécurité -, des difficultés d'accès à leurs domiciles pour les riverains, aux commerces, ou des problèmes d'accessibilité pour les secours.* » Avec cette offre, la CDA espère développer une alternative à la voiture individuelle. Objectifs : « *Faciliter l'accès au stade et améliorer la vie des gens qui habitent autour* », insiste le maire-président.



Dix-huit mille spectateurs assistent aux rencontres du Stade Rochelais - *© Philippe Archambeau*

2h30 avant le coup d'envoi

Concrètement, les navettes R1, R2 et R3 (« R » pour « Rugby ») seront opérationnelles 2h30 avant le début de la rencontre et s'arrêteront deux heures après le coup de sifflet final. « *Beaucoup de supporters ne partent pas directement après le match, car ils participent au tour d'honneur, célèbrent les victoires ou oublient les défaites dans moult boissons, toujours consommées avec modération* », plaisante Olivier Falorni. Lui et Bertrand Ayral, son vice-président chargé des Transports et des Mobilités, assurent par ailleurs que des bus seront disponibles toutes les 15 minutes et que le temps de trajet entre les parkings-relais et le stade (ou inversement) n'excédera pas 25 minutes.

Du parking-relais à l'avenue Jean-Guiton, terminus des trois lignes, ces navettes desserviront uniquement les parkings situés sur leur chemin. À savoir, pour la ligne « R1 - Belvédère », la place de Montréal (250 places de stationnement). Le bus de la ligne « R2 - Les Greffières » s'arrêtera quant à lui à l'Esplanade des parcs (350 places) et place de Verdun (550). Enfin, celui de la ligne « R3 - Cottes-Mailles » ponctuera son trajet par des haltes aux parkings des Salines (770 places), Jean-Moulin (470) et Notre-Dame (120). « *Au total, les trois circuits desserviront plus de 3.500 places de stationnement (parkings-relais compris, N.D.L.R.), dont plus de 2.300 gratuites* », observe le président de la CDA. De quoi éviter « *de galérer pour stationner* », selon l'ancien député.

Le billet de match (ou l'abonnement) donnera droit à un titre gratuit de transport Yélo (*). Les supporters recevront un code promotionnel par courriel, à entrer dans l'application Yélo, qui leur délivrera un QR code. Il leur suffira ensuite de scanner ce QR code sur les bornes dédiées en montant à bord des navettes. Mais l'offre ne s'arrête pas là : « *Tous les détenteurs d'un billet ou d'un abonnement pourront aussi, le jour du match, circuler gratuitement sur l'ensemble du réseau Yélo ainsi que sur le TER dans l'agglomération* », ajoute Olivier Falorni. Montant total de l'opération pour la CDA : 145.000 euros, financés pour moitié par le programme national Mob'Sport, qui veut promouvoir la mobilité durable dans le sport.

Ces mesures feront-elles disparaître le stationnement anarchique ? À voir : « *Quand le dispositif sera mis en place, il y aura de la verbalisation sur les stationnements gênants ou dangereux* », prévient le maire-président. À bon entendeur…

Clément Vidal

(*) Pour les abonnés, ce titre sera valable toute l'année, mais uniquement les jours de match.

EN BREF

DOMPIERRE-SUR-MER

■ **TOUR POITOU-CHARENTES.** La commune accueillera l'arrivée de la première étape mardi 25 août (lire p. 21) et donne rendez-vous pour une journée festive de 12h à 18h au village animations, place de Verdun. Parcours de maniabilité pour les enfants, démonstrations et présentation de vélos, exposition de vélos anciens, courses, défis à vélo, course de lenteur, concert de Rock'Elle de 12h à 15h, food-trucks… Village partenaires à partir de 10h sur l'avenue de la Libération. Caravane et premier passage des coureurs à 15h et arrivée finale et podiums à 16h. Renseignement au 05.46.35.59.00 ou sur associations@ville-dompierre-sur-mer.fr

SAINTE-SOULLE / ST-MÉDARD

■ **DÉCHETTERIES.** En raison du passage du Tour Poitou-Charentes (lire p. 21), les déchetteries fermeront à 12h le mardi 25 août et rouvriront au public le mercredi 26 août à 9h.

BOURGNEUF

■ **CIRCULATION.** Le Tour Poitou-Charentes passera par la commune mardi 25 août (lire p. 21). La circulation et le stationnement seront interdits de 14h à 18h sur le parcours de la course, rue de la Chartrie et rue de l'Enclouse.

LA JARRIE

■ **DON DE SANG.** Une collecte est proposée par l'Établissement Français du Sang lundi 24 août de 14h30 à 19h à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

PÉRIGNY

■ **DON DE SANG.** Une collecte est organisée par l'Établissement français du sang jeudi 27 août de 15h30 à 19h au centre municipal d'animations. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

CROIX-CHAPEAU

■ **PROJET ASSOCIATIF.** Vous avez des envies, de la créativité, du talent, des idées, du temps, de l'énergie ? Vous souhaitez devenir une force vive de la commune ? Une rencontre est programmée mardi 25 août à 18h30 à la salle Aunis.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Un programme pour améliorer les conditions de vie des jeunes autistes

AYTRÉ

La Fondation Orange a effectué un don à l'association ADEI (Accompagner Développer Éduquer Insérer).



Les acteurs impliqués dans le programme - *© Arnaud Bébien (CLP)*

Acteur historique de la cause de l'autisme depuis plus de 30 ans, la Fondation Orange a versé un soutien financier de 7.325 euros à l'association ADEI, dont le siège est à Aytré, pour le développement d'un programme départemental qui vise à améliorer les conditions de vie et d'apprentissages des personnes avec troubles du spectre autistique (TSA).

Le programme, lancé en octobre dernier, a permis de préparer les outils et les supports qui seront utilisés ces prochains mois auprès de jeunes de 14 à 25 ans porteurs de TSA. Par groupe de 8 à 10, et à travers une douzaine d'ateliers qui se tiendront les mercredis après-midi à Aytré, Saintes et Jonzac, le programme abordera plusieurs volets de la vie quotidienne : les autres et moi, les émotions, l'alimentation, le mouvement, le divertissement, le sommeil, les droits, apprendre à s'écouter, l'amour et la sexualité, ou encore les sensations.

Pour l'équipe de l'ADEI, ces ateliers visent à travailler « *la compréhension du second degré* » après des jeunes autistes. Les parents d'ados ou jeunes adultes autistes constatent les mêmes problématiques : les difficultés à saisir les expressions imagées, mais aussi l'alimentation à la cantine avec les soucis des repas. Dans ce cas, un travail sera réalisé sur la texture, sur la compréhension des aliments pour une bonne santé. La philosophie du programme est d'avancer « *petits pas par petits pas* ». Sylvie Meslin Saint-Jean, cheffe de projets auprès de la Fondation Orange en Nouvelle-Aquitaine, estime que « *l'histoire est en train de se construire* » au travers de ce programme innovant. « *Nous sommes intéressés par l'autisme, trouble de la communication. Nous voulons permettre à des personnes de se réaliser dans une meilleure communication* », explique-t-elle.

Arnaud Bébien (CLP)

Aytré : des ganivelles installées plage de Roux pour fixer la dune


Les ganivelles ont été installées en juillet à la plage de Roux - *© Arnaud Bébien (CLP)*

La plage de Roux concentre l'attention de certains depuis des années. La nouvelle équipe municipale semble avoir compris le message d'urgence de l'association de quartier du Fief des Galères, fervente partisane (entre autres) de la protection de la dune de la plage, un écosystème fragile face aux tempêtes.

Alors que l'association soulignait il y a quelques semaines que « *plusieurs aménagements vont dans le sens de la préservation du site* », elle verra certainement d'un bon œil l'installation récente de ganivelles, des barrières en bois qui limitent le piétinement des espèces végétales tout en ralentissant le vent pour favoriser la consolidation de la dune. Les travaux ont été réalisés par ID Verde. Les précédents aménagements, installés en juin - juillet, concernent des barrières, destinées à empêcher les cyclistes de s'engager sur le chemin longeant la plage au niveau de la rue de Roux et du sentier du littoral, et de gros arceaux pour le parking à vélos au bout du chemin blanc, le long du champ de tir.

Plus de souplesse pour votre budget !
Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

18,75 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le mercredi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur lhebdo17.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



La capacité de production de Benoît Durivaud est de 600 tonnes par an - *© Benoît Durivaud*

Star des menus d'été, la moule de bouchot fait la fierté de la Charente-Maritime

Souvent plébiscitée dans les restaurants, notamment en bord de mer, cette spécialité traditionnelle garantie (STG) est choyée par les mytiliculteurs. Découvrons-la.

BAIE DE L'AIGUILLON

La moule de bouchot constitue l'une des richesses culinaires de la Charente-Maritime, son berceau historique. Bien souvent consommée accompagnée de frites et d'un verre de vin blanc charentais (à consommer avec modération), c'est un plat simple mais néanmoins prisé.

Son élevage remonte au XIII[e] siècle. Par un étonnant concours de circonstances. La légende veut que Patrick Walton, un marin irlandais seul rescapé d'un naufrage en 1235, dans la baie de l'Aiguillon, près d'Esnandes, ait inventé ce mode d'élevage de façon fortuite. Afin de se nourrir, il aurait élaboré un système en tendant des filets entre des piquets afin de capturer des oiseaux et des poissons.

À sa surprise, il y aurait retrouvé une colonie de naissains - ensemble de jeunes mollusques - de moules accrochées au filet. C'est ainsi que serait né l'élevage des moules de bouchot. Ce terme étant la contraction de « bout choat » (clôture en bois).

La principale caractéristique de ce mode de culture est d'éviter le contact avec le sol, donc avec le sable et tout autre parasite comme les crabes. « *Le bouchot est un alignement de pieux en bois qui se découvrent à marée basse. Les moules y sont élevées dessus entre un et deux ans. La moule de bouchot bénéficie d'un signe officiel de qualité appelé spécialité traditionnelle garantie* (STG) », explique Benoît Durivaud, producteur de moules Breton (appellation Charron) et d'Antioche (appellation Fort Boyard) avec son frère François dans les Pertuis charentais. Il est, par ailleurs, ex-président du syndicat mytilicole du Pertuis breton et ex-vice-président du comité régional de la conchyliculture de Charente-Maritime.

Marinières, à la fourme d'Ambert ou au pineau

Pour bénéficier de ce titre, la moule de bouchot - 10.000 tonnes par an en Charente-Maritime - doit respecter un cahier des charges précis : entre 12 et 24 mois d'élevage, une taille d'environ 4 centimètres pour une épaisseur de coquille de 12 millimètres. Et la quantité de chair doit être, au minimum, de 21 % (entre 26 et 32 % de chair en commercialisation). Le tout est vérifié par un organisme certificateur indépendant. La période de récolte commence en juin-juillet. « *Quand les blés sont mûrs, les moules sont bonnes* », glisse-t-il. Sa vente, elle, s'arrête aux premières gelées persistantes.

« *Sa particularité est d'avoir un muscle plus fort, ce qui lui donne son goût et une meilleure tenue sur les étals, sa coquille restant fermée* », souligne Benoît Durivaud. Car ce qui fait son succès, c'est son goût. « *Elle doit être charnue, souple en bouche, légèrement iodée*, glisse-t-il. *C'est la meilleure !* » Ses conseils : à la marinière, avec une crème à la fourme d'Ambert ou du pineau des Charentes. De quoi être benèze !

Damien Carboni



La cueillette mécanique des moules de bouchot débute en juin-juillet. Leur commercialisation s'arrête aux premières gelées persistantes - *© Durivaud*



Malgré les canicules successives, la moule de bouchot demeure un produit prisé sur les marchés - *© Damien Carboni*

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **MA COMMUNE, MA SANTÉ.** Vous habitez ou travaillez en Aunis Atlantique ? Le CIAS propose une complémentaire santé à prix attractif. Permanence de 9h à 12h dans les mairies à *Saint-Cyr-du-Doret* mardi 25 août, *Saint-Sauveur-d'Aunis* mercredi 26 août, *Villedoux* jeudi 27 août, *Cram-Chaban* vendredi 28 août et *Courçon-d'Aunis* lundi 31 août. Prenez rendez-vous au 05.46.68.76.80 ou sur cias@aunisatlantique.fr

MARANS / CHARRON

■ **CIRCULATION.** Le Département va terminer les travaux entamés fin juin sur la RD 105 entre les communes de Charron et Marans avec la réfection de la couche de roulement. La circulation sera fermée pour tous les véhicules, à l'exception des riverains, du lundi 24 au vendredi 28 août. Une déviation sera mise en place pendant la fermeture via Puyravault et Chaillé-les-Marais (lire page 2).

CHARRON

■ **ENEDIS.** Une coupure de courant est programmée jeudi 20 août de 14h15 à 14h30 dans la commune, principalement rue des Groies, rue des Maurines, rue de Versailles et rue du 19 Mars.

COURÇON-D'AUNIS

■ **COURÇON SORT LES NAPPES.** Pique-nique partagé proposé par la municipalité en partenariat avec Ville Apaisée, dimanche 6 septembre à 12h30 sur la place du marché. Jeux de plein air, château gonflable, apportez vos jeux de cartes et de société, concours de la plus belle nappe, apéritif offert.

NUAILLÉ-D'AUNIS

■ **CIRCULATION.** Le tour cycliste Poitou-Charentes (lire page 21) traversera la commune mardi 25 août entre 14h et 16h30. Le stationnement et la circulation dans la grande rue seront interdits. Le stationnement sur la place de l'église et le parking du cimetière sera à privilégier.

■ **ACCA.** La remise des cartes de chasse se fera vendredi 4 septembre de 17h30 à 19h30 dans la cour de la mairie.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIEL PRIEZ**
Tél. 06 26 18 93 00 - daniel.priez@wanadoo.fr
Courçon-d'Aunis et alentours

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
La Ronde, Taugon et alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis atlantique

Le groupe de jardinage Les Mains vertes embellit le village



Les Mains vertes permettent de récolter des plantes comestibles - © *Danielle Driou (CLP)*

TAUGON

Dans la commune, jardiner est devenu un véritable projet collectif. Des rendez-vous réguliers permettent, à celles et ceux qui le souhaitent, de se retrouver pour faire pousser des plantes aromatiques.

Baptisé Les Mains vertes, un groupe de jardinage réunit petits et grands, habitants comme élus taugonnais, autour d'une idée toute simple : celle de participer ensemble à la vie et à l'embellissement de leur commune.

Cette initiative a germé au printemps, avec de premières rencontres qui ont permis aux habitants de nettoyer les lieux, réaliser des semis, préparer et planter différents végétaux aux abords de la mairie, du camping ou sur des terre-pleins. L'ensemble du groupe a, par ailleurs, participé à l'embellissement du cimetière, en y apportant du temps, des idées et un savoir-faire collectif nécessaire à cet espace communal.

Plantes aromatiques

Aujourd'hui, et grâce aux efforts consentis, une bonne partie des plantations leur est désormais accessible. Les fleurs et plantes aromatiques se sont épanouies. Toutes les indications les concernant y sont également notées. « *Chaque habitant peut se servir dans le respect et dans un état d'esprit de partage* », indique Hélène Cros, maire de la commune. Fier de ces résultats, le groupe Les Mains vertes a bien l'intention de continuer sur sa lancée. Celui-ci rappelle que « *tout le monde est toujours le bienvenu y compris ceux qui ne savent pas jardiner* ».

Si Hélène Cros est heureuse d'honorer sa promesse de campagne, elle tient à préciser « *qu'au-delà de ces plantations, ces rendez-vous restent principalement une occasion de braver la solitude* », c'est-à-dire de se retrouver, d'échanger et de réaliser quelque chose ensemble. Cette initiative prend, aujourd'hui, tout son sens, surtout dans une commune à taille humaine. Les prochaines rencontres des Mains vertes sont prévues les 5 et 6 septembre devant la mairie.

Danielle Driou (CLP)

Le poulailler conservatoire de la race s'est refait une beauté

MARANS

Les services techniques de la ville de Marans et ses partenaires viennent de donner un coup de neuf au poulailler municipal situé sur le port de la ville.

La poule de Marans et son œuf extra roux sont les symboles du chef-lieu de canton d'Aunis Atlantique. À tel point que Thierry Belhadj (LR), maire de la commune de 2014 à 2020, avait fait construire un poulailler municipal conservatoire de la race. Cette décision avait été l'objet de nombreuses prises de becs en conseil municipal entre l'édile et son principal opposant, Jean-Marie Bodin (DG).

« Pour moi, il n'y a pas de sujet »

Celui-ci lui succédera en 2020 et réduira la voilure du poulailler. Pas question pour Jean-Marie Bodin de mettre un kopeck de plus dans le projet de son prédécesseur. Élu maire en 2026, Laurent Galliot veut faire table rase de ces querelles de clocher : « *Pour moi, il n'y a pas de sujet* ». « *Les agents des services techniques ont réalisé les travaux nécessaires pour entretenir les volières et garantir le bien-être et la sécurité des animaux* », poursuit le nouveau maire de la ville.



Thierry Belhadj, maire de Marans de 2014 à 2020, est à l'origine du poulailler municipal conservatoire de la race - © *Yannick Picard (CLP)*

De nouveaux panneaux explicatifs ont été créés pour permettre aux visiteurs de découvrir et reconnaître les différentes variétés de la célèbre poule. De nouveaux sujets sont arrivés dernièrement afin de renforcer la présence des différentes variétés. Ils sont nourris quotidiennement.

Yannick Picard (CLP)

RETOUR EN IMAGES



Le troisième marché nocturne de la saison s'est tenu mardi 11 août, sur la place du Marché, au pied de l'église de Courçon. Organisée par le Comité d'animation, la soirée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale, au rythme de la musique des Rochelais de Free Five. © *Daniel Priez (CLP)*

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE L'HEBDO Courrier

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ 300 € ○ Montant libre : ..... € ○ 1000 €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / L'Hebdo de Charente-Maritime

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT

Presse & Pluralisme



Ophélie Lehmann incarne une journaliste dans la série *Un si grand soleil* depuis août 2025 - © *C.D.L.*

Ophélie Lehmann, l'actrice savinoise qui rayonne dans *Un si grand soleil*

Comédienne et actrice dans la série quotidienne de France 3, la Savinoise d'adoption se confie sur son parcours, entre planches et plateaux de tournage.

SAINT-SAVINIEN

Son histoire débute quelque part entre celle de *Gargantua* et de *Faust*. Fille d'un père allemand, Ophélie Lehmann partage la première partie de sa vie entre la Vendée et le « pays des poètes et des penseurs ». L'art, la musique et la littérature de ces deux terres chargées d'histoire continuent aujourd'hui de l'animer. Dans son salon, le décor en témoigne. À gauche se dresse une grande bibliothèque où s'entassent plus d'une centaine d'ouvrages. À droite, un piano noir habille le mur en pierre. « *On essayait de faire de la musique tous ensemble à la maison* », se remémore la comédienne.

C'est à ses parents qu'elle doit ce riche héritage culturel. « *Je leur dois beaucoup, c'est grâce à eux que je suis sur ce chemin de vie.* » Enfant, Ophélie Lehmann se balade entre les rangs et dans les coulisses. Ses parents, très investis dans le monde associatif, lui font découvrir le théâtre amateur et la musique. Ses premiers pas se résument en une seule image : « *C'est cette photo, celle où mon oncle me porte sur scène.* » Consciente de ce privilège, l'actrice n'oublie pas pour autant la frontière qui sépare les mondes amateur et professionnel : « *Je ne suis jamais allée voir « les choses qu'il fallait voir ». Mon premier opéra, c'était il y a seulement quelques mois !* »

Le théâtre s'impose très rapidement dans sa vie. À 15 ans, elle rejoint la troupe amateur L'Ecarquille Théâtre et part en tournée tous les week-ends. « *C'était ma première vraie expérience exigeante. J'ai manqué plein d'anniversaires et j'ai dû arrêter la danse pour m'y consacrer.* » Mais le 6e art ne se dessine pas encore comme une finalité. « *Je ne pensais pas que l'on pouvait en vivre. À la base, je voulais devenir chanteuse comme Céline Dion !* », s'amuse-t-elle.

Les années passent, les scènes s'enchaînent et les études, elles, la lassent. Titulaire d'un bac ES, Ophélie Lehmann part d'abord à Nantes suivre des études d'économie à l'université. « *Non mais moi là-bas ? C'était lunaire !* » Au bout de deux mois, elle se réoriente en LLCER (langues, littératures et civilisations étrangères et régionales) puis en LEA (langues étrangères appliquées). Sans davantage trouver sa voie. « *Je faisais beaucoup d'allers-retours chez mes parents : le théâtre me manquait et les études m'ennuyaient.* »

Le déclic viendra sur Facebook. Une ancienne amie du collège annonce qu'elle vient de valider une année d'études théâtrales. « *Mais je ne connaissais pas ! Personne ne m'en avait parlé ! C'était fait pour moi !* » Alors, ni une ni deux, Ophélie Lehmann prend son courage à deux mains et va trouver ses parents. « *Ils prenaient l'apéro*, se souvient-elle. *Je suis arrivée et je leur ai dit : « Papa, maman, je suis désolée mais je veux faire du théâtre. » »* Silence. Sa mère le brisera quelques minutes plus tard avec un simple « *tu comptais attendre encore combien de temps pour nous le dire ?* ». La voie est libre. Direction Paris, où elle intègre les Cours Florent tout en étudiant à la Sorbonne.

Les plateaux s'enchaînent ensuite rapidement : la comédienne joue, entre autres, Ophelia dans *Shakespeare !*, Bérénice dans une adaptation de l'œuvre éponyme de Racine, Phèdre ou encore La Jeune Fille dans la pièce récompensée aux Molières *Smile*. Parmi ces personnages, l'un occupe une place particulière : Clytemnestre dans *Iphigénie*, mise en scène par son conjoint Clément Séclin et portée par leur compagnie, La Fille de l'Eau.

> *« Je viens du théâtre où l'on range les chaises à la fin »*

Cette compagnie, c'est son bijou. Elle la crée une première fois à Paris avant de lui donner une nouvelle vie à Saint-Savinien avec son partenaire. « *Je ne m'en occupais pas vraiment là-bas*, avoue-t-elle. *Mais est-ce qu'on s'aimait assez pour tout quitter et recommencer ?* » La réponse semble aujourd'hui évidente. « *On a pris notre compagnie, sous le bras, avec l'enfant, le chat et le chien.* » Pari réussi : les représentations se multiplient, tout comme les stages de théâtre.

La Fille de l'Eau porte aussi en elle un hommage à ses parents. « *Pour mon prénom et tout ce qu'ils m'ont apporté au théâtre* », glisse Ophélie Lehmann. Mais l'eau n'est pas le seul élément qu'elle souhaite rattacher à cette histoire, il y a aussi la nature, le vert de la campagne. « *Je ne peux pas faire semblant que je ne viens pas de la campagne. Je viens du théâtre où l'on range les chaises à la fin.* » Retour aux sources.

En plus de briller sous les projecteurs, celle qui se décrit « *comme une interprète et non une artiste* » rayonne devant la caméra. Depuis août 2025, elle incarne le personnage de Paloma dans la série télévisée *Un si grand soleil*, diffusée sur France 3. L'actrice se métamorphose alors en une sympathique journaliste pour jouer le 878e rôle de la série. « *C'est une fille profondément gentille. Par contre, il ne faut pas attaquer ses valeurs et les gens qu'elle aime !* »

Un personnage auquel Ophélie Lehmann ne cache pas son attachement. Elle se reconnaît en elle par sa joie au travail et sa conviction que chacun possède une part de bonté. Seule chose un peu étonnante pour elle : le nombre de morts à Montpellier ! « *Je ne pensais pas qu'il y en aurait autant* ! », s'amuse-t-elle. Fort heureusement, tout cela reste de la fiction.

La journaliste de *Midi Libre* sera encore à l'écran pour de nombreux épisodes et espère « *le rester le plus longtemps possible* ». Entre deux tournages, elle a accepté de troquer quelques instants le rôle de l'intervieweuse pour celui de l'interviewée. En espérant que son rédacteur en chef ne lui en tiendra pas rigueur ! Sinon, qui sait, elle pourra peut-être trouver sa place au sein de notre équipe charentaise-maritime !

Charlotte Di Lelio

EN BREF

VALS DE SAINTONGE

■ **LOGEMENT.** Des conseillers ADIL répondent à vos questions liées au logement gratuitement lors de permanences organisées à Saint-Jean-d'Angély le 3e vendredi du mois (prenez rendez-vous au 05.46.59.18.33) et à Matha le 2e jeudi des mois impairs à l'espace France Services (prenez rendez-vous au 05.46.34.41.36). Des informations juridiques sont délivrées par téléphone au 05.46.34.41.36 ou par mail sur contact@adil17.org

LES NOUILLERS

■ **RESE.** Pour raison de travaux d'amélioration du réseau, une coupure d'eau interviendra mercredi 26 août dans les secteurs suivants : bourg, Beaujouet, Chez Marand, Chez Bineau, Tricholet, Bonnetière.

BERNAY-SAINT-MARTIN

■ **CIRCULATION.** Du lundi 31 août au samedi 5 septembre, la traversée de Parançay sera interdite à tous les véhicules, y compris aux habitants. Les commerces resteront accessibles uniquement à pied. Des parkings seront mis à disposition : aire de repos du Chêne Vert, carrefour de la route de Breuilles, le long de la rue du Maréchal Ferrand (rue également fermée à la circulation).

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

■ **CONCOURS NATIONAL MULASSIER.** Du vendredi 21 au dimanche 23 août de 10h à 18h à l'asinerie du Baudet du Poitou. Entrée gratuite. Renseignement au 05.46.24.68.94 ou sur asineriedubaudet.fr

SAINT-MARTIN-DE-JUILLERS

■ **LES VOISINS DE SAINT-MARTIN.** Le comité des fêtes organise son assemblée générale samedi 5 septembre à 11h30 à la salle des fêtes suivie d'un pique-nique partagé et d'un concert du groupe Les copains d'abord, gratuits et ouverts à tous.

SAINT-FÉLIX

■ **SERVICES PUBLICS.** Fermeture estivale de la mairie jusqu'au dimanche 23 août inclus et de la bibliothèque jusqu'au mardi 1er septembre inclus.

DŒUIL-SUR-LE-MIGNON

■ **SERVICES PUBLICS.** Fermeture exceptionnelle pour raison de congés de la mairie jusqu'au mercredi 26 août inclus et de l'agence postale jusqu'au vendredi 4 septembre inclus.

BEAUVOIR-SUR-NIORT (79)

■ **DON DE SANG.** Collecte organisée vendredi 28 août de 16h à 19h à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

MATHA

■ **MÉDIATHÈQUE.** Fermeture exceptionnelle pour raison de congés jusqu'au vendredi 28 août inclus.

Musique, talent, jeunesse… et concerts

EUROCHESTRIES - Les Vals de Saintonge et leurs alentours ont accueilli 13 des 65 concerts du 37e festival. Le public était au rendez-vous et les jeunes artistes lui ont offert des instants de vrai plaisir, tout en découvrant notre patrimoine… et nos vignes. Souvenirs en images.



À Bords, Angel Luis Perez Garrido a confié son orchestre à une toute jeune cheffe - *© Eurochestries*



À Saint-Jean-d'Angély, placés sous la direction d'Angel Luis Perez Garrido, les jeunes musiciens andalous de l'Orchestre symphonique Alvarez *© P. Morillon – Eurochestries*



À Chaniers, les cuivres du quintette Orbis Symphony ont fait merveille sous la voûte de l'église Saint-Pierre - *© Eurochestries*



À Rives-de-Boutonne, le lavoir du Pont est un petit coin de paradis lorsqu'y résonnent les trombones de Provence Tropicale et les cuivres du Santa Cata Brass - *© Eurochestries*



Photo-souvenir à Saint-Savinien… À la fin de leur magnifique concert, Les Voix d'Elles, venues du Québec, ont pris la pose sous le porche de l'église - *© P. Morillon - Eurochestries*



Avant de se rendre à Tonnay-Boutonne, les clarinettistes suisses du trio Clarinettissimo et les flûtistes du quatuor parisien Siffluté ont visité la distillerie Baudry à Saint-Hilaire-de-Villefranche - *© Eurochestries*

dans une ambiance chaleur(euse)



Beigbeder ont ravi un public fidèle -



À La Croix-Comtesse, Les Voix d'Elles et leur public ont apprécié l'excellente acoustique de l'église Saint-Révérend - *© P. Morillon - Eurochestries*



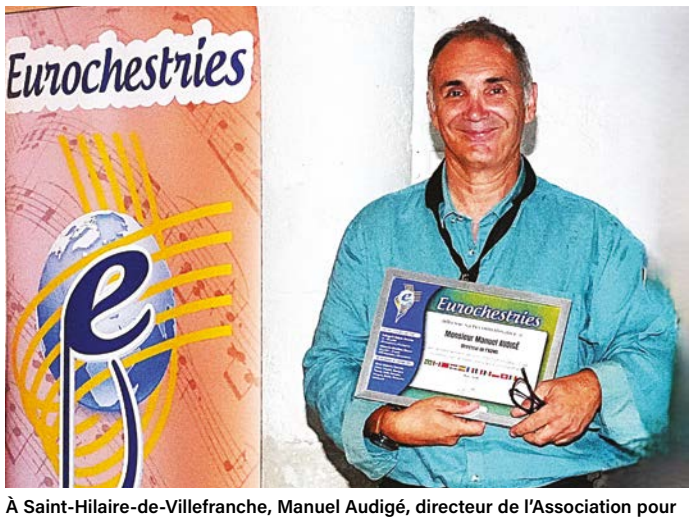
À Villeneuve-la-Comtesse, tout sourire, Felipe Gomez Isla (21 ans), chef de l'Orchestre symphonique des étudiants de Malaga, lors de son entrée dans l'église Notre-Dame - *© P. Morillon - Eurochestries*



À Aulnay-de-Saintonge, deux élèves de l'AIDEM, l'école de musique de Matha, Louise, à la flûte, et Amélie, à la guitare, ont offert au public un aperçu de leurs talents avant le spectaculaire concert des Voix d'Elles - *© P. Morillon - Eurochestries*



À Brie-sous-Matha, le trio Provence Tropicale et le quintette Santa Cata Brass ont savouré leur succès sous les frondaisons de la fontaine municipale - *© P. Morillon - Eurochestries*



À Saint-Hilaire-de-Villefranche, Manuel Audigé, directeur de l'Association pour le développement musical en Saintonge (ADMS), a reçu un diplôme du Festival Eurochestries, auquel il participe depuis une vingtaine d'années - *© P. Morillon - Eurochestries*



À Matha, l'église St-Hérie était archicomble lors du concert des jeunes Mexicains de l'Orchestre symphonique de Tlalpan - *© Eurochestries*



À Écoyeux, le concert de Santa Cata Brass et de Provence Tropicale a attiré un très nombreux public à l'église Saint-Vivien - *© Eurochestries*

Qui est Pierre Lellouche, lauréat du 48e prix Agrippa-d'Aubigné ?

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Un an après avoir distingué Jean Sévillia, le Lions Club de Saint-Jean-d'Angély remettra son prix littéraire à Pierre Lellouche le 11 septembre prochain, une figure de la droite française spécialiste en géopolitique des conflits.

Le rendez-vous est devenu une institution de la rentrée culturelle angérienne. Créé en 1976, le Prix Agrippa-d'Aubigné, décerné par le Lions Club de Saint-Jean-d'Angély, récompense chaque année un ouvrage de réflexion ou d'histoire contribuant à mieux comprendre le monde contemporain.

Fondée par Jean Combes, Jean-Pierre Caillé et Michel Lemoine, cette distinction avait pour ambition de célébrer des ouvrages capables de « *raconter une histoire, un voyage* ». Depuis, le palmarès s'est enrichi de nombreuses personnalités du monde des lettres, de l'histoire ou de la science.

Ancien ministre passionné de géopolitique

Pour cette 48e édition, le jury a choisi de distinguer Pierre Lellouche, figure bien connue de la diplomatie et de la vie politique françaises, pour son ouvrage *Engrenages. La guerre d'Ukraine et le basculement du monde* (Éditions Odile Jacob, 2024).

Le parcours de Pierre Lellouche est étroitement lié aux questions internationales. Cofondateur de l'Institut français des relations internationales (IFRI) à la fin des années 1970, il s'impose rapidement comme l'un des spécialistes français des questions stratégiques. Journaliste et éditorialiste au *Point* puis à *Newsweek* durant les années 1980, il devient ensuite conseiller diplomatique de Jacques Chirac entre 1989 et 1997.

> *« Mes conclusions ne sont pas dans l'air du temps »*

Élu député de Paris pendant près d'un quart de siècle, de 1993 à 2017, il exerce plusieurs responsabilités gouvernementales, notamment comme secrétaire d'État chargé des Affaires européennes puis du Commerce extérieur entre 2009 et 2012. Il a également représenté la France sur plusieurs dossiers internationaux majeurs, parmi lesquels les négociations autour du réacteur expérimental ITER à Cadarache ou encore la mission française pour l'Afghanistan et le Pakistan. Il préside aussi l'Assemblée parlementaire de l'OTAN en 2003 et 2004.

L'ouvrage récompensé s'intéresse à l'un des conflits majeurs de notre époque : la guerre en Ukraine. Pierre Lellouche y livre une analyse des rapports de force internationaux et des conséquences géopolitiques du conflit, en revendiquant une lecture indépendante des discours officiels. « *Il est dans la nature du "brouillard de la guerre" de se nourrir en permanence des mensonges officiels des belligérants. Ce brouillard n'aura sans doute jamais été aussi épais que dans le cas de la guerre d'Ukraine* », écrit-il en préambule.



Pierre Lellouche a été secrétaire d'État du gouvernement Fillon III - © *Capture vidéo - CNews*

L'ancien ministre explique avoir voulu dépasser les récits dominants pour proposer sa propre analyse. « *J'ai voulu dans ce livre tenter de percer ce brouillard. Mes conclusions ne sont pas dans l'air du temps ; elles ne collent pas aux discours ressassés jour après jour dans l'un ou l'autre camp* », affirme-t-il. Selon lui, la guerre actuelle révèle un engrenage susceptible de conduire à « *un embrasement général* » que peu d'acteurs accepteraient aujourd'hui d'envisager.

Dans sa présentation de l'ouvrage, l'éditeur souligne que Pierre Lellouche voit dans ce conflit l'accélération d'une profonde recomposition mondiale. Il estime que l'émergence d'un bloc réunissant notamment la Russie, la Chine, l'Iran et la Corée du Nord remet en cause l'ordre international hérité de l'après-guerre et interroge durablement la place des démocraties occidentales.

Amaury Legrand

Remise du 48e prix Agrippa-d'Aubigné, vendredi 11 septembre à partir de 18h dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, suivie d'une séance de dédicaces ouverte à toutes et tous.

Un programme pour permettre aux aidants de souffler

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Jusqu'au mois de décembre, l'association Prévention Santé 17 « Aimons la Vie » propose à Saint-Jean-d'Angély un programme gratuit destiné aux aidants de plus de 60 ans. Deux samedis par mois, ateliers et conférences leur permettront de prendre soin de leur santé et de s'accorder un temps de répit.

Accompagner au quotidien un conjoint, un parent ou un proche en perte d'autonomie peut demander beaucoup d'énergie, parfois au détriment de sa propre santé. Pour permettre aux aidants de souffler et de préserver leurs ressources, l'association Prévention Santé 17 « Aimons la Vie » met en place à Saint-Jean-d'Angély un programme de bien-être et de prévention destiné aux aidants.

Entièrement gratuit, celui-ci s'adresse aux aidants âgés de 60 ans et plus de l'ensemble des Vals de Saintonge. L'association souhaite notamment toucher les personnes qui accompagnent régulièrement un proche sans nécessairement se reconnaître elles-mêmes comme « aidantes ».



L'association souhaite toucher ceux qui ne se considèrent pas comme aidants - © *Magnific*

De juillet à décembre 2026, plusieurs ateliers sont proposés autour de l'alimentation, de la gestion du stress, du sommeil, de la relaxation et de la créativité. L'objectif est de permettre aux aidants de s'accorder un moment pour eux, de préserver leur santé et leur énergie, mais aussi de rompre un éventuel isolement. Ces rendez-vous se veulent autant des temps de prévention que des moments d'échange, de bien-être et de ressourcement.

Après les premiers ateliers organisés les 11 et 25 juillet ainsi que le 8 août, le programme se poursuivra à la rentrée. Le 12 septembre, une séance *Alimentation & sommeil* donnera des conseils pour mieux manger afin de mieux dormir. Le 26 septembre puis le 10 octobre, les participants seront invités à « *souffler et se ressourcer* », avec des temps consacrés à soi.

La créativité sera également au programme le 24 octobre, avec un atelier destiné à exprimer ses émotions. Le 14 novembre, une séance *Alimentation & énergie* abordera les habitudes alimentaires permettant de retrouver de l'énergie. Un nouveau temps de ressourcement sera proposé le 28 novembre, avant un dernier atelier, le 12 décembre, consacré à l'expression créative et à la reconnexion à soi.

Les deuxième et quatrième samedis du mois, de 10h à 12h, salle n° 3 des Bénédictines à Saint-Jean-d'Angély. Renseignements et inscription obligatoire auprès de l'association Prévention Santé 17 « Aimons la Vie » au 06.78.29.78.76 ou à assps17aimonslavie@gmail.com

Travaux à venir pour les deux ponts du hameau de Jeune-Briou à Matha



C'est le Département qui finance et se charge des travaux des deux structures situées sur la RD 124 - © *Archives L'Hebdo 17*

À Matha, les deux ponts du hameau de Jeune-Briou vont prochainement faire l'objet de travaux. Situées sur la RD 124, ces structures sont régulièrement empruntées par de nombreux véhicules. À force de passages, « *leur état structurel devenait inquiétant* », précise Clément Piochaud, maire de la commune. L'intervention pour solidifier les arches, la maçonnerie et la pose de nouveaux tabliers s'élève à 180.000 euros hors taxe.

Le chantier, piloté par le Département de la Charente-Maritime, débutera lundi 31 août et devrait s'étendre au maximum jusqu'au samedi 10 octobre. « *C'est une fourchette XXL* », poursuit l'édile. « *Les travaux ne devraient pas durer aussi longtemps.* » La route en direction de Sonnac sera donc fermée le temps de cet aménagement. Une déviation, encore non communiquée, sera provisoirement mise en place.

PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

EMPLOI - SERVICES

SERVICES

Homme sérieux, disponible pour la rentrée scolaire, carte conducteur et attestation, permis conforme, tps partiel Tél: 06 03 35 54 25



PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 98 32 09 43

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

*À envoyer par email à petites.annonces@lhebdo17.fr
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au MERCREDI 10H
pour une parution le JEUDI.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ Par chèque : le joindre à votre annonce à l'ordre de ALC RÉGIE, à l'adresse ci-contre.

☐ Par CB (tél. 05 56 44 72 24)

☐ En espèces : directement à l'agence de L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION • redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 • **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ • f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 • **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES • annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION • abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE • **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

● **AYTRÉ, MESCHERS-SUR-GIRONDE**
Pierrette Charré, décédée à l'âge de 96 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 18 août au nouveau cimetière d'Aytré, suivie de l'inhumation.

● **CLAVETTE, LA ROCHELLE**
Danielle Martin, née Rizzi, décédée dans sa 79e année. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 20 août à 10h en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Fétilly à La Rochelle, suivie d'un dernier hommage au crématorium de Mireuil de cette même commune.

● **LA ROCHELLE**
André Desbois, décédé à l'âge de 86 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 19 août en l'église Saint-Jean-Baptiste de Villeneuve-les-Salines à La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière de Vairé (Vendée).

Daniel Graton, décédé lundi 10 août à l'âge de 78 ans. La cérémonie civile a été célébrée lundi 17 août au crématorium de Mireuil à La Rochelle.

Marie-Thérèse Guillamaud, née Gillard, décédée à l'aube de ses 93 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 14 août en l'église Saint-Paul de Mireuil à La Rochelle.

Christophe Sanson, décédé à l'âge de 63 ans. Un dernier hommage lui a été rendu mercredi 19 août au crématorium de Mireuil à La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière de la Rossignolette de cette même commune.

● **LA ROCHELLE, SAINTE-MARIE-DE-RÉ, AUBUSSON (CREUSE)**
Valentine Fontenas, née Chaumeton, décédée lundi 10 août à l'âge de 98 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 18 août au crématorium de La Rochelle.

● **LA ROCHELLE, SAINT-XANDRE, DOMPIERRE-SUR-YON (VENDÉE)**
Renée Allard, décédée à l'âge de 88 ans. Un hommage lui a été rendu lundi 17 août au crématorium de La Rochelle.

● **LE THOU**
Gérard Gonnord, décédé à l'âge de 77 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 18 août en l'église du Thou, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **LOULAY, VERGNÉ, ESSOUVERT, VAL-DE-VIRIEU (ISÈRE)**
Lisette, Andrée Boutin, née Vaché, décédée dans sa 98e année. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 14 août en l'église de Loulay, suivie de l'inhumation au cimetière de Vergné.

● **PUILBOREAU**
Nicole Mirvenard, née Gaillou, décédée à l'âge de 93 ans. La cérémonie civile a été célébrée vendredi 14 août au crématorium de La Rochelle.

● **ROCHEFORT**
Marc Moreau, décédé à l'âge de 76 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 18 août au cimetière de Rochefort.

● **SAINT-AGNANT**
Yvette Ménard, née Gastien. La cérémonie religieuse a été célébrée jeudi 13 août en l'église de Saint-Agnant, suivie d'un recueillement au crématorium de Saintes.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Aurora Mondon, née Martinez, décédée à l'âge de 82 ans. La cérémonie civile a eu lieu mardi 18 août au crématorium de Saint-Georges-de-Didonne.

Véronique Naëlle Adragna. La cérémonie civile a été célébrée mardi 18 août à la salle Simone-Veil de Pouldreuzic (Finistère).

● **SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE, RUDEAU-LADOSSE (DORDOGNE)**
Éliane Valette. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 18 août en l'église de Saint-Laurent-de-la-Prée.

● **SAINT-PIERRE-LA-NOUE**
Catherine Bruniau, née Gaillard, décédée lundi 10 août. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 19 août.

● **SAINT-XANDRE**
Vincent Pagis, décédé lundi 10 août. La bénédiction a été célébrée mardi 18 août en l'église de Saint-Xandre, suivie de la cérémonie civile au crématorium de La Rochelle.

● **TONNAY-CHARENTE, CABARIOT**
Mary-Claude Genat, décédée à l'âge de 84 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 17 août en l'église de Cabariot, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

LES LIVRES DE LA SEMAINE

AUTEUR COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE

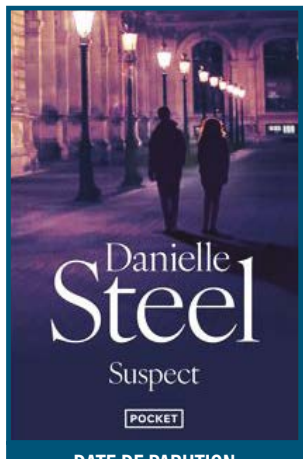
Sans laisser de trace et *Suspect* de Danielle Steel



DATE DE PARUTION 13/08/2026

Charles Vincent a tout pour lui : une femme que tous lui envient, deux enfants brillants et une belle carrière. Pourtant, le bonheur lui échappe. Pris au piège d'un mariage sans amour et d'un métier qui ne l'intéresse plus, Charles a presque renoncé à être heureux.
Jusqu'au soir où, alors qu'il est en route pour son manoir normand, sa voiture plonge du haut d'une falaise. Miraculé, il trouve refuge chez une jeune peintre, Aude Saint-Martin. Avec elle, Charles redécouvre la passion et décide de disparaître pour rester à ses côtés. Mais Aude a ses propres secrets, et les ombres menaçantes de son passé pourraient bien mettre en péril leur bonheur…

▸▸ Presses de la cité, 336 pages, broché 20,90 €, Ebook 13,99 €.



DATE DE PARUTION 13/08/2026

Theodora Morgan, figure emblématique du monde de la mode à la tête d'un grand site de vente en ligne, a vu l'impensable frapper sa famille. Son mari – un riche homme d'affaires français – et leur fils de 13 ans ont été enlevés et assassinés dans des circonstances tragiques. Malgré les soupçons pesant sur des concurrents étrangers, le double crime n'a jamais pu être élucidé.
Un an plus tard, alors qu'elle tente de se reconstruire, Theo sort de son isolement pour superviser le lancement de plusieurs boutiques éphémères à New York. Elle y fait la rencontre de Mike Andrews, un agent de la CIA qui se fait passer pour un avocat. Sa mission : protéger la jeune femme des ravisseurs, toujours en fuite, qui risquent de repasser à l'action.

▸▸ Pocket, 312 pages, 8,70 €.

Danielle Steel est une auteure américaine renommée, connue pour ses romans captivants et ses histoires émouvantes. Elle reçoit de nombreuses récompenses tout au long de sa carrière. Elle est décorée de la Légion d'honneur en France, une distinction qui souligne son impact significatif sur la littérature mondiale. En dehors de l'écriture, Danielle Steel est une philanthrope active. Elle crée plusieurs fondations caritatives, notamment en mémoire de son fils Nick Traina, pour soutenir la recherche sur les maladies mentales et aider les jeunes en difficulté.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONVOCATIONS

A2619**406**

ASS VENDEENNE UTILIS NATURE JUS DE FRUIT (AFJ85)

Siège social 7 rue de la Gîte Pilorge à LA ROCHE-SUR-YON (85000)
Déclarée à la Préfecture de la Vendée sous le n° W852002350 Répertoire SIRENE n° 338 849 821
Les adhérents de l'association sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le vendredi 4 septembre 2026 à 15h au 7 impasse Gite Pilorge 85000 LA ROCHE SUR YON sur l'ordre du jour suivant :
Présentation du rapport d'activité, du rapport financier, du rapport de certification comptable, Affectation du résultat, Discussion et avis sur les rapports, Elections du tiers sortant, Questions diverses

Le Président du Conseil d'administration

DISSOLUTIONS

A2622**864**

Dissolution anticipée

Dénomination : **MARCELLO DOULCI**.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 500 euros.
Siège social : Lieu dit CHERTERRE, 17230 VILLEDOUX.
879296374 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur Marcel TRAQUET, demeurant Lieu-Dit Cherterre 17230 Villedoux a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2622**929**

MAISONSAINTMAUR

SASU en liquidation au capital de 1 000 €

Siège social : 3 RUE SAINT MAUR

17100 SAINTES

RCS de SAINTES n°951 831 148

AVIS DE LIQUIDATION

En date du 09/07/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BEAU Ludovic, demeurant 3 rue St Maur 17100 SAINTES de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES.

A2622**438**

SCI ATOM

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 2 000 €
Siège social et de liquidation : 5, Passage Martelet
17100 LES GONDS
499 524 668 R.C.S. SAINTES

L'Assemblée Générale réunie le 31 juillet 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thomas AUTIN, demeurant à LES GONDS (17100), 5, Passage Martelet, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES (17), en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur

A2622**818**

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Ariane DELSOL
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

L'AUBERGE DES MONARDS Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 7 622,45 euros Siège social : Les Monards, 16 Route des Sabliers 17120 BARZAN Siège de liquidation : 30 Allée du Mont, 17132 MESCHERS SUR GIRONDE 393 017 462 RCS SAINTES

L'AGE du 31/12/2025, a approuvée les comptes de liquidation, donné quitus à Sylvia VENANCI de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture de liquidation.
Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES
La société sera radiée du R.C.S de SAINTES
Pour avis,Le liquidateur.

A2622**798**

Clôture de liquidation

Dénomination : **PERI.INVEST**.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 428868 euros.
Siège social : 12 Rue ROCHE BARANGERE,
17180 PERIGNY.
539064956 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Alain AUDRAN demeurant 12 Rue Roche Barangère, 17180 Perigny et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée du RCS du greffe de La Rochelle.

Le liquidateur

A2622**795**

Clôture de liquidation

Dénomination : **LE BRETAGNE.**
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 397000 euros.
Siège social : 12 Rue ROCHE BARANGERE, 17180 PERIGNY.
480447689 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Alain AUDRAN demeurant 12 Rue Roche Barangère, 17180 Perigny et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du RCS du greffe de La Rochelle.

Le liquidateur

MODIFICATIONS

A2622**840**

notaires nyzam gaillard llanso

Modification d'objet social
Par délibération de l'assemblée générale en date du 12 août 2026, il a été apporté une modification à l'objet social de la société civile immobilière dénommée SCI EMMANUELLE ET CYRIL au capital de 304,90 €, dont le siège est à Les Bardières 16 Route de Méré 17550 DOLUS D'OLERON, immatriculée au RCS LA ROCHELLE n° 435 164 754.
Nouvel objet social : acquisition, construction, propriété, gestion et vente de tous biens immobiliers.

Pour avis
Le notaire

A2622**889**

avocats

A.J.D.S CONSEILS
Société d'avocats
Maître Sylvie LE BERT
2 rue Georges Morvan
17000 LA ROCHELLE

SCI MTE

Société Civile Immobilière
Au capital de 500 euros
Siège social : 3 Rue du 19 Mars 1962
17170 SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY
891 142 531 R.C.S. LA ROCHELLE

L'AGE du 15 août 2026 a modifié l'objet afin de supprimer le caractère civil de la société et d'étendre l'activité à la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés commerciales, industrielles, financières et immobilières. L'acquisition, la souscription, l'apport, la propriété, la gestion, l'administration de participations et de droits sociaux et valeurs mobilières, parts sociales, actions, obligations, parts d'intérêts, titres, droits ou bien immobiliers dans le capital de toutes sociétés, constituées ou à constituer, ainsi que la cession éventuelle de ces participations et ce en qualité de holding. L'aide à la gestion et la réalisation de prestations de services, conseils et assistances pour les entreprises dans lesquelles elle aura des participations ou pour celles qui feront appel à ses services. De modifier la dénomination afin d'adopter celle de SAS MTE. Les articles 2 et 3 sont modifiés et l'AGE a décidé de transformer la SCI en SAS. Le capital de 500 € reste divisé en 500 actions de 1 €. Il est mis fin au mandat de gérant de Marwin ROUCHER, 3 rue du 19 mars 1962 à St-Jean-de-Liversay (17170) qui a été nommé Président pour une durée illimitée.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées ou de s'y faire représenter. Chaque action donne droit à une voix. Les actions sont cessibles entre les associés. Dans les autres cas la cession d'actions est soumise à agrément préalable.
Mention sera faite au R.C.S. de LA ROCHELLE

Pour avis

A2622**890**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination :
SAN FRANCISCO STELA.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 1 Rue BRETIGNIERE, 17000 LA ROCHELLE.
535104442 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 août 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social à 2 Avenue du Poitou, 17510 Nere.
Objet : Location de terrains et d'autres biens immobiliers, durée : 99 ans.
Radiation du RCS de La Rochelle et immatriculation au RCS de Saintes.

A2622**848**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **L.A.CONSULTING**.
Forme : SARL.
Capital social : 3000 euros.
Siège social : 1 Rue BRETIGNIERE, 17000 LA ROCHELLE.
478887714 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 août 2026, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social à 24 Rue Sénac de Meilhan, 17000 La Rochelle.
Mention sera portée au RCS de La Rochelle.

A2622**876**

Transfert de siège social

Dénomination :
SAN FRANCISCO STELA.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 1 Rue BRETIGNIERE, 17000 LA ROCHELLE.
535104442 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 août 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social à 2 Avenue du Poitou, 17510 Nere. Radiation du RCS de La Rochelle et immatriculation au RCS de Saintes.

A2622**888**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **CARPED**.
Forme : SAS.
Capital social : 33000 euros.
Siège social : 32, av de Saint Jean d'Angely, 17400 Asnieres la Giraud.
889126512 RCS Saintes.
Aux termes d'une décision en date du 13 août 2026, le président a décidé, à compter du 13 août 2026, de transférer le siège social à Chemin des Eperviers, 17100 Saintes.
Mention sera portée au RCS Saintes.

A2622**887**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **adomelec17**.
Forme : SARL.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 32, av de Saint Jean d'Angely, 17400 Asnieres la Giraud.
524696648 RCS saintes.
Aux termes d'une décision en date du 13 août 2026, l'associé unique a décidé, à compter du 13 août 2026, de transférer le siège social à Chemin des Eperviers, 17100 SAINTES.
Mention sera portée au RCS saintes.

A2622**886**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **ADOME**.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 32, av de Saint Jean d'Angely, 17400 ASnieres la Giraud.
890795131 RCS Saintes.
Aux termes d'une décision en date du 13 août 2026, les associés ont décidé, à compter du 13 août 2026, de transférer le siège social à Chemin des Eperviers, 17100 Saintes.
Mention sera portée au RCS Saintes.

TRIBUNAUX

A2622**930**

A VENDRE

FONDS DE COMMERCE DE Revêtements de sols et murs



A SAINTES (17100)
parc Atlantic, 26 rue des Fougères

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Marie-Adéline ROUSSELOT-GÉGOUÉ, 9 rue Audry de Puyravault - 17300 ROCHEFORT avant le 24/09/2026 à 17h00
Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, onglet cession d'actif, référence 50693
Coordonnées de la personne en charge du dossier : rochefort@ekip.eu

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2622**861**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS de consultation du public

Installations classées soumises à enregistrement (articles L511-1, L512-7 et R512-46-11 à R512-46-24 Titre V du Code de l'environnement)

La société Agence Maritime La Pallice (AMLP), dont le siège social est situé 13 rue de la Côte d'Ivoire à La Rochelle (17000), a déposé à la Préfecture de la Charente-Maritime, un dossier de demande d'enregistrement portant sur la régularisation et la modification des conditions d'exploitation des installations situées au Terminal de Chef de Baie à La Rochelle.
Cette activité relève de la rubrique 1510-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement pour le régime de l'enregistrement.
Ce dossier sera soumis à la consultation du public pendant une période de quatre semaines, soit **du lundi 7 septembre 2026 au lundi 5 octobre 2026 inclus.**
Durant cette période, toute personne pourra consulter le dossier en mairie annexe de La Rochelle - Laleu ou sur le site internet de la Préfecture et formuler des observations :
- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie annexe située 21 rue de la Muse à La Rochelle, aux jours et heures d'ouverture habituels
- par courrier à adresser à la Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, CS 70000, 17017 LA ROCHELLE cedex 01, Bureau de l'environnement
- par courriel à adresser à : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr
À l'issue de la procédure, le Préfet statuera sur la demande d'enregistrement. La décision prendra la forme d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel du 11 avril 2017, ou d'un arrêté préfectoral portant basculement de l'instruction de la demande selon la procédure d'autorisation, assujettie à étude d'impact, étude de dangers et consultation du public par voie électronique, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

L'aide à mourir validée avec des réserves

Le Conseil constitutionnel a jugé, le 14 août, le texte sur l'aide à mourir conforme à la Constitution. Mais il a aussi, entre autres, dispensé les établissements privés de la pratiquer.

C'est en plein cœur de l'été que le Conseil constitutionnel a rendu sa décision, très attendue, sur la loi votée le 15 juillet, instaurant un droit à l'aide à mourir. Une décision évidemment scrutée de près en raison de la grande sensibilité du texte mais aussi du nombre de saisines adressées aux sages. Trois saisines sur cinq émanaient de députés de la droite et du centre, du Rassemblement national et de sénateurs Les Républicains. Les deux autres avaient marqué les esprits puisqu'elles avaient été déposées par le président du Sénat Gérard Larcher et par le Premier ministre Sébastien Lecornu.

La pression était donc assez forte sur le Conseil constitutionnel qui, le 14 août, a validé l'intégralité de la loi, tout en formulant trois « réserves d'interprétation ». La première concerne les établissements de santé privés qui étaient obligés, par la loi, de pratiquer l'aide à mourir dans leurs locaux. Ce qui suscitait de très fortes inquiétudes. « *La loi sur la fin de vie veut nous contraindre à laisser pratiquer dans nos établissements des suicides assistés et des euthanasies. Être contraints, ce n'est pas consentir parce que nos consciences sont en souffrance* », indiquait, fin juillet, 150 dirigeants d'institutions de santé catholiques sur le site de La Croix.



La loi relative à l'aide au droit à mourir a été adoptée par le Parlement le 15 juillet dernier - © *PxHere*

Les établissements privés libres de leur choix

C'est en mettant en avant les exigences constitutionnelles découlant de la liberté d'association et de liberté d'entreprendre que le Conseil a ouvert une brèche. Il estime que le texte ne saurait s'opposer à « *ce que le responsable d'un établissement privé puisse refuser que la procédure d'aide à mourir se déroule dans ses locaux lorsqu'une telle procédure est manifestement contraire aux missions statutaires ou au projet de l'établissement* ». Une condition est toutefois posée : les établissements privés pourront ne pas appliquer l'aide à mourir uniquement si, localement, d'autres structures peuvent satisfaire la demande des patients. Ce qui revient à appliquer les mêmes dispositions que celles existant pour l'interruption volontaire de grossesse.

« *Cette décision va nous permettre d'être très clair dans le contrat moral que nous passons avec les résidents et les familles. Nous pourrons leur assurer que, dans nos établissements, l'aide à mourir ne sera pas pratiquée* », salue Jean-René Berthélémy, président de la Fédération nationale des institutions de santé et d'action sociale d'inspiration chrétienne (Fnisasic). Cette réserve ne sera pas nécessairement inscrite dans un décret d'application. Mais en la formulant, le Conseil précise l'interprétation qui devra être faite de la loi. À l'avenir, en cas de litige face à une structure privée refusant l'aide à mourir, ce sera à un juge, en se basant sur cette interprétation du texte par les sages, de déterminer si ce refus est ou non fondé.

La deuxième réserve accorde aux pharmaciens une clause de conscience, déjà prévue pour les médecins et infirmiers. « *La réalisation d'une préparation magistrale létale ou sa délivrance est susceptible de heurter les convictions personnelles du pharmacien qui en est chargé* », souligne le Conseil. Cette réserve « *est une bonne chose. Comment imaginer qu'un pharmacien puisse préparer un produit létal de la même façon qu'un traitement antibiotique ?* », se félicite à nouveau Jean-René Berthélémy. Agnès Firmin Le Bodo, députée Horizons (Seine-Maritime) est, quant à elle, très réservée. « *Jusque-là, les pharmaciens n'avaient pas de clause de conscience pour une raison simple : leur rôle est de vérifier la régularité de l'ordonnance du médecin mais ils n'ont pas à la juger. Là, on va créer un précédent. Et qui nous dit que, demain, on ne va pas permettre aux pharmaciens de ne plus délivrer de pilules abortives ?* », s'interroge l'ancienne ministre déléguée à la santé, qui fut à l'origine du premier projet de loi fin de vie.

Le délai de deux jours validé

La troisième réserve concerne les demandes d'aide à mourir de majeurs protégés. La loi prévoit l'obligation pour le médecin de recueillir les observations de leurs tuteurs. Pas suffisant pour les sages, qui souhaitent que le praticien prenne en compte dans sa décision les observations formulées. Sans pour autant être obligé de suivre à la lettre ce que lui aura été dit. Pour le reste, le Conseil a écarté les nombreuses observations qui nourrissaient les cinq saisines. Plusieurs, notamment celle du Premier ministre, jugeaient trop court le délai de réflexion de deux jours accordé à tout malade demandant une aide à mourir. « *Aucune exigence de valeur constitutionnelle n'impose de façon générale le respect d'un délai de réflexion préalablement à la réalisation d'un acte médical ou chirurgical* », estiment les sages, ajoutant que le malade « *peut renoncer, à tout moment, à sa demande, ce qui met fin à la procédure* ».

Plusieurs saisines évoquaient, du reste, le caractère « *imprécis* » et « *équivoque* » des critères permettant d'accéder à l'aide à mourir. Elles estimaient également que la loi méconnaissait le principe de sauvegarde de la dignité de la personne humaine et le principe de fraternité. « *Le législateur a entendu garantir la liberté personnelle et a estimé, dans l'exercice de sa compétence, que l'institution d'un droit à l'aide à mourir, sous certaines conditions, contribue à mettre en œuvre le droit de toute personne d'avoir une fin de vie digne* », souligne le Conseil constitutionnel.

Ni imprécis, ni équivoque

Dans la foulée, il précise qu'il ne lui appartient pas de « *substituer son appréciation à celle du législateur sur les conditions dans lesquelles une personne demandant une aide à mourir peut avoir le droit de recourir à une substance létale en étant accompagnée, dès lors que la mise en œuvre de ce droit repose sur sa volonté libre et éclairée et est assortie de garanties appropriées* ». Selon les sages, les dispositions permettant un accès à l'aide à mourir ne sont ni univoques ni imprécises et ne méconnaissent pas le « *principe de sauvegarde de la dignité humaine* ».

« *Depuis les lois Veil, le Conseil a toujours eu plus ou moins la même position sur les questions sociétales : il estime que c'est au législateur de décider des grandes orientations* », souligne Patrick Hetzel, député LR du Bas-Rhin, cosignataire d'un recours avec des collègues de la droite et du centre. « *Mais jusqu'à présent, il avait toujours estimé que le concept de fraternité était lié à l'entraide, la protection et l'assistance ; or aujourd'hui, cette approche est absente dans la décision du Conseil*, ajoute le parlementaire, fervent opposant à cette loi. *C'est assez étonnant, alors que la fraternité est de valeur constitutionnelle et que cette question était très présente dans les recours.* »

Pierre Bienvault

La culture du maïs a-t-elle encore un avenir en France ?

La production française de maïs grain devrait chuter de 35 % en 2026, à 9 millions de tonnes. Le recul des surfaces cultivées et la baisse des rendements en raison des canicules et de la sécheresse expliquent cette récolte particulièrement mauvaise.

Jamais la récolte de maïs n'aura été aussi mauvaise depuis les années 1980. Le ministère de l'agriculture table désormais sur une production de neuf millions de tonnes en 2026, en baisse de 35 % sur un an. La situation est telle que la France, longtemps premier producteur indétrônable au sein de l'Union européenne, se retrouve désormais talonnée par la Pologne. La chute était partiellement prévisible, les agriculteurs ayant moins semé cette année : 1,21 million d'hectares de maïs grain, en recul de 21 % par rapport à 2025. La raison ? La hausse du prix des engrais sur fond de guerre au Moyen-Orient, tandis que celui du maïs est resté relativement bas du fait de la concurrence internationale avec les États-Unis et le Brésil. Certains exploitants ont donc privilégié la culture du tournesol.

À ce contexte géopolitique, se sont ajoutées la sécheresse et les chaleurs extrêmes. Les rendements ont décroché de 19 %. Selon le ministère, il faut remonter à 2003 pour retrouver une telle diminution. Les épisodes de chaleur de juin et juillet sont intervenus à des moments sensibles du cycle du maïs, notamment sa floraison. Le manque de précipitations s'est ajouté aux températures élevées. Alors que la plante, déjà gourmande en eau, en avait davantage besoin pour affronter la chaleur, elle a peiné à en puiser dans des sols secs. L'eau absorbée a alors servi prioritairement à maintenir la plante en vie, au détriment de la formation du grain.

La situation varie toutefois fortement selon les parcelles. Pour Franck Laborde, président de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) et représentant de la FNSEA, les parcelles irriguées ont mieux résisté aux épisodes de chaleur. Il avance une perte de rendement de 10 à 20 % dans les parcelles équipées de système d'irrigation, contre 40 à 50 % pour celles qui ne l'étaient pas. De quoi relancer les débats sur la gestion de l'eau. Franck Laborde juge la France « *sous-dotée* » en infrastructures d'irrigation et défend le développement du stockage de l'eau. Une position qui s'inscrit dans les revendications portées de longue date par la filière maïs, alors que la loi d'urgence agricole prévoit le doublement du stockage d'eau d'ici à 2035.

La filière va devoir s'adapter

Mais l'irrigation n'explique pas tout. La nature des sols joue aussi. « *Les terres argileuses, qui retiennent davantage l'eau, résistent nettement mieux que les sols sableux, comme dans les Landes, où la situation devient particulièrement délicate pour la culture du maïs* », précise Thierry Pouch, chef économiste aux chambres d'agriculture France, qui plaide pour un diagnostic région par région pour déterminer les territoires où la culture du maïs a encore de l'avenir.

Pour affronter le réchauffement, la filière va devoir s'adapter, notamment en élaborant de nouvelles variétés, capables de résister à la chaleur. « *Il va falloir se résoudre à de nouvelles semences de maïs qui produisent moins, mais de façon plus certaine face aux conditions extrêmes* », tranche Boris Parent, scientifique écophysiologiste à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Le scientifique évoque par exemple les variétés plus précoces de maïs nain, qui grâce à leurs feuilles plus petites, s'avèrent moins gourmandes en eau.

Ces pistes se heurtent à une contrainte de temps : le rythme de la recherche ne suit pas celui du dérèglement climatique. À court terme, il sera difficile de déployer ces nouvelles semences à grande échelle, alors que les canicules sont appelées à se répéter. Et ces développements ont un coût. Les producteurs devront choisir entre continuer de miser sur des variétés à fort rendement, mais exposées aux aléas climatiques, ou basculer vers des semences moins productives et plus chères, mais plus fiables face aux épisodes extrêmes.

La France parviendra-t-elle à subvenir à ses propres besoins cette année ? Gautier Le Molgat, directeur général d'Argus France, se montre rassurant, estimant que 9 millions de tonnes suffisent aux différents besoins, notamment en matière d'alimentation animale et d'amidonnerie. Mais une production nationale plus faible réduit la capacité à approvisionner simultanément les marchés français et européens. De ce fait, des pays comme l'Espagne ou ceux du Benelux pourraient devoir davantage importer depuis la Pologne, voire l'Amérique du Sud. Pour la filière, « *l'avenir est plus qu'incertain* », juge Thierry Pouch.

Félix Didier

Mission : nettoyer l'espace

La pollution, ce n'est pas que sur Terre, c'est aussi dans l'espace. À des centaines de kilomètres au-dessus de nos têtes, des millions de déchets tournent autour de la Terre. Problème : ils peuvent être dangereux. Il faut donc les enlever. Ce sera bientôt la mission d'ELSA-M, un satellite éboueur.

Les déchets spatiaux, c'est quoi ?

Ce sont des objets lancés dans l'espace par les humains, et qui ne servent plus : **de vieux satellites, des bouts de fusées, des outils perdus par les astronautes,** de minuscules morceaux de satellites qui se sont détachés…



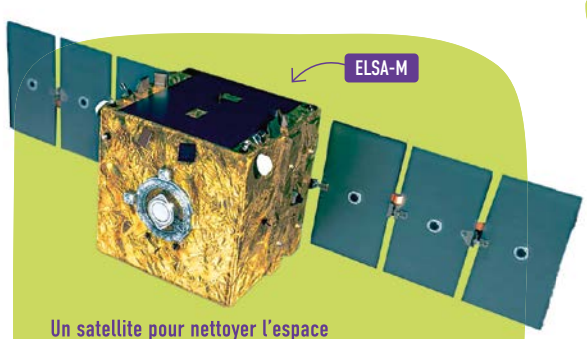
Ils sont très nombreux

On estime qu'il y a **des centaines de millions** de débris spatiaux autour de la Terre.

Ils sont dangereux

Ces déchets se déplacent à environ 25 000 km/heure. Ça veut dire qu'en une seconde, ils parcourent 7 km ! À cette vitesse, **si un déchet percute un satellite actif, il risque de l'abîmer ou de le détruire.** Résultat : le satellite ne peut plus faire son travail, comme envoyer Internet dans les maisons, prévoir la météo…

ELSA-M, un satellite éboueur



Un satellite pour nettoyer l'espace des satellites qui ne fonctionnent plus

Voici ELSA-M ! Ce satellite est aussi grand que 2 machines à laver et pèse 520 kilos, la moitié du poids d'une voiture. Grâce à son réservoir rempli de carburant et à ses panneaux solaires, il va travailler pendant un an.



D'abord, rechercher un satellite inactif

ELSA-M est conçu pour débarrasser l'espace de vieux satellites qui pèsent jusqu'à 150 kilos et se trouvent à 1200 km de la Terre. Pour les chercher, ELSA-M fait de super-calculs. Et une caméra lui permet de reconnaître ces satellites à environ 10 km de distance.



Puis, l'approcher et l'attraper

Quand il a repéré un de ces satellites, ELSA-M s'approche lentement de lui… jusqu'à être à une quinzaine de centimètres. Puis, **il l'attire grâce à une plaque magnétique fixée au bout d'un tube.** C'est comme un gros aimant très puissant.



Et le détruire !

Une fois le satellite capturé, **ELSA-M l'emporte vers la Terre.** À environ 400 km de notre planète, il le lâche. Le satellite entre alors dans l'atmosphère terrestre (zone bleue autour de la Terre sur le dessin). Le contact avec l'air le brûle et le détruit.



ELSA-M se remet au travail

Puis, ELSA-M repart plus loin dans l'espace, **à la recherche d'autres satellites inactifs à supprimer.** Durant une mission d'un an, il peut ainsi détruire 3 satellites.



Fin de mission pour ELSA-M

Quand ELSA-M n'aura plus de carburant, ce sera la fin de sa mission. **Il reviendra vers la Terre, et plongera dans l'atmosphère pour brûler à son tour,** et se détruire. Ainsi, il ne sera jamais un déchet qui pollue l'espace !

ELSA-M, au travail dès l'année prochaine !

Le satellite ELSA-M devrait être lancé dans l'espace pour la première fois à la fin de l'année 2027. En attendant, en 2025, les pays de l'Union européenne ont proposé de nouvelles lois pour que l'espace soit plus propre et plus sûr. Par exemple, surveiller les gros déchets pour éviter des collisions avec des satellites actifs.

Texte : Nathalie Michel. Illustrations : Océane Meklemberg. Conception graphique : Inès Crimi.
Photo d'ELSA-M : © ASTROSCALE 2026. Merci à Morgane Lecas, directrice de stratégie chez Astroscale France.



Dorian Godon s'était adjugé au sprint la deuxième étape du TPC en Nouvelle-Aquitaine 2025 à Gond-Pontouvre - *© Amélie Barbotin - Photographe*

La 40e édition du Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine s'annonce très disputée

Du mardi 25 au vendredi 28 août, 105 coureurs professionnels de 15 équipes sillonneront les routes de l'ancienne région. Deux étapes passeront par la Charente-Maritime.

CYCLISME

Mardi 25 août, le grand départ du 40e Tour du Poitou-Charentes (TPC) en Nouvelle-Aquitaine sera donné à Saint-Claud, en Charente. La première étape conduira les coureurs à Dompierre-sur-Mer, après 191,5 km. Le lendemain, ils partiront de Puilboreau pour rejoindre Lezay, dans les Deux-Sèvres (119,5 km). Au programme du jeudi 27 août, un contre-la-montre de 27,7 km entre Cherves et Vouillé, dans la Vienne. Enfin, vendredi 28 août, la dernière étape mènera le peloton de Saint-Symphorien, dans les Deux-Sèvres, pour une arrivée finale jugée, comme le veut la tradition, à Poitiers dans la Vienne (185,5 km). Cent cinq coureurs professionnels de 15 équipes sont engagés pour cette édition anniversaire de la course.

Un beau plateau

Cette année, les nombreux spectateurs massés le long des routes n'auront pas la chance de voir passer Tadej Pogačar, Jonas Vingegaard ou encore Paul Seixas. Mais les grands noms de la discipline ne devraient pas manquer, avec notamment le tenant du titre français Samuel Leroux (team TotalÉnergies), son compatriote Rémi Cavagna (Groupama - FDJ), ou encore l'Espagnol Ion Izagirre (Cofidis), vu sur le dernier Tour de France. Leur présence sera toutefois soumise à conditions : « *Beaucoup de coureurs sont actuellement* (*) *sur l'Artic Race of Norway, en République tchèque ou la semaine prochaine sur le Tour du Limousin*, souligne Yann Moritz, président de Poitou-Charentes Animations, l'association organisatrice du TPC en Nouvelle-Aquitaine. *En fonction de comment se passent ces épreuves et de leur forme, ils seront ou non présents.* » C'est le cas du spécialiste du contre-la-montre, Stefan Bissegger (Decathlon - CMA-CGM). Victime d'une chute sur le Tour de Pologne, le Suisse a été contraint de déclarer forfait sur le TPC.



Le contre-la-montre entre Cherves et Vouillé pourrait être un juge de paix de TPC en Nouvelle Aquitaine 2026 - *Illustration / © Amélie Barbotin - Photographe*

> *« On est davantage sur un tracé dédié aux arrivées massives »*

Cette 40e édition ne mettra pas les grimpeurs à la fête. « *On démarche les communes pour savoir si elles veulent bien accueillir un départ ou une arrivée d'étape*, explique Yann Moritz. *Une fois que l'on a leur aval, on fait le tracé. En 2025, on avait eu une arrivée à Gond-Pontouvre, près d'Angoulême, avec un final où trois belles bosses s'enchaînaient dans les 15 ou 20 derniers kilomètres. Cette année, on est davantage sur un tracé dédié aux arrivées massives.* » Les trois étapes en ligne devraient donc faire la part belle aux sprinters, comme le Français Anthony Turgis (TotalÉnergies), le Belge Milan Fretin (Cofidis) ou encore le Danois Niklas Larsen (Unibet - Rose Rockets). À moins qu'« *un effet de chaleur* » ne tombe sur le peloton : « *On n'est pas à l'abri que sur la première étape, des coureurs en aient ras le bol de la canicule. Un groupe d'une quinzaine de coureurs pourrait alors partir devant, et cette échappée pourrait aller au bout…* », imagine le spécialiste.

> *« Rémi Cavagna ne vient pas faire de la dentelle »*

Et ce dernier de poursuivre : « *Après, ce sont les coureurs qui font la course. S'ils n'ont pas envie de se bagarrer et qu'une équipe a pris le monopole, on aura une arrivée massive…* » Le TPC 2026 s'annonce donc assez ouvert. Peut-être la différence se fera-t-elle lors du chrono entre Cherves et Vouillé, un effort dans lequel excelle Rémi Cavagna, champion de France de la discipline. Outre le tenant du titre Samuel Leroux, quelques candidats se dégagent pour le podium final à Poitiers : Là encore, « *Rémi Cavagna ne vient pas pour faire de la dentelle*, pronostique Yann Moritz. *Ion Izaguirre non plus.* » Quoi qu'il arrive, le président de Poitou-Charentes Animations nous promet « *une belle fête* » sur les routes de l'ex région.

À noter que l'association est déjà en recherche de communes pour accueillir l'édition 2027 du TPC. Avis aux élus !

Clément Vidal

(*) Entretien réalisé vendredi 14 août.

EN BREF

RUGBY

■ **SURGÈRES.** Le sporting club surgérien rugby affrontera le sporting club réthais samedi 29 août à 18h30 au stade Filippi de Surgères.

NATATION

■ **SURGÈRES.** Compétition de natation samedi 22 août à 19h30 à la piscine, organisée par le SCS natation. Contact au 06.99.25.82.61.

■ **MARANS.** Les Dauphins Marandais organisent leur gala de natation synchronisée vendredi 21 août à partir de 19h à la piscine municipale. Accès libre. Contact sur dauphinsmarandais@gmail.com

BALL-TRAP

■ **LA GRÈVE-SUR-MIGNON.** L'ACCA organise son 10e ball-trap samedi 22 août de 14h30 à nocturne et dimanche 23 août de 10h30 à 19h. Quatre fosses + un parcours. Présence de sonneur à 12h30 le dimanche. Contact au 06.15.76.64.97.

CYCLISME

■ **SAINT-LOUP-DE-SAINTONGE.** Trézence Sport Nature organise dimanche 30 août la première édition du *Grav'Val*, une randonnée gravel également ouverte aux VTT. Deux parcours de 50 km (12 €) et 80 km (14 €) permettront de découvrir les vallées de la Trézence et de la Boutonne, entre marais, coteaux, bois et chemins blancs. Départ et arrivée aux Renardières à 8h30 précises. Café d'accueil, un ou deux ravitaillements selon le parcours et boisson offerte à l'arrivée. Restauration sur place. Inscription sur helloasso.

DANSE

■ **TAILLEBOURG.** Initiation à la danse en ligne (toutes danses), accessible à tous même sans expérience, samedi 22 août de 18h à 19h au restaurant de la gare Chez Nous, proposée par Danse passion 17. Gratuit.

NAUTISME

■ **AGGLO ROYAN / BASSIN DE MARENNES.** Les 30 ans de la remontée de la Seudre du vendredi 28 au dimanche 30 août, en rando nautique, en kayak, à pied, à vélo. Contact au 05.46.08.21.00. Inscription sur royanatlantique.fr/rs

FOOTBALL

■ **SUD DEUX-SÈVRES (MAUZÉ / FRONTENAY / ST-SYMPHORIEN).** Premier tour de la Coupe de France dimanche 23 août à 15h au stade de Mauzé-sur-le-Mignon.

MULTISPORT

■ **FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (79).** Olympiades des associations sportives (tennis, foot, pétanque, course, marche, danse…) samedi 29 août de 13h30 à 18h. Tout public.

Elouan Nogues s'offre un doublé européen en Écosse

ROCHEFORT - KAYAK

À seulement 18 ans, Elouan Nogues a frappé fort aux Championnats d'Europe juniors de descente, disputés du 12 au 15 août à Grandtully, en Écosse. Le kayakiste charentais-maritime (Club Nautique Rochefortais) revient avec deux titres européens et une médaille de bronze.



À Grandtully, le charentais-maritime a ajouté deux titres de champion d'Europe à son palmarès - © *Vloto Fotografie*

Deux médailles d'or, une de bronze et une huitième place : Elouan Nogues n'a pas fait le voyage en Écosse pour rien. Sélectionné en équipe de France pour les Championnats d'Europe juniors-U23 de descente, le jeune licencié du Club Nautique Rochefortais a réalisé une moisson remarquable sur les eaux de la rivière Tay, à Grandtully.

La compétition avait pourtant débuté loin du podium pour le Rochefortais. Engagé dans la descente classique, une épreuve longue et exigeante, Elouan Nogues boucle son parcours en 14'46"02. Un chrono qui lui permet de prendre la 8e place européenne en individuel.

Intouchable en sprint

Le lendemain, le Français se rapproche sérieusement des sommets. Associé à ses partenaires tricolores lors de la classique par équipes, il décroche la médaille de bronze. Le trio français termine l'épreuve en 14'54"46, à moins de douze secondes des nouveaux champions d'Europe.

Mais c'est sur le sprint qu'Elouan Nogues va véritablement faire parler sa vitesse. Sur cette épreuve beaucoup plus courte et explosive, où la moindre erreur se paie immédiatement, le jeune kayakiste réalise une course de haut vol. Il franchit la ligne en 1'07"45 et décroche la médaille d'or. À 18 ans, le voilà champion d'Europe junior en sprint individuel.

Et le Rochefortais n'en avait pas terminé avec les podiums. Quelques heures plus tard, il retrouve ses coéquipiers de l'équipe de France pour le sprint par équipes. Les Tricolores signent un chrono de 1'14"30 et s'adjugent, là encore, la première place. Un deuxième titre continental pour Elouan Nogues. Son bilan écossais est donc particulièrement fourni : deux médailles d'or en sprint, individuel et par équipes, auxquelles s'ajoutent le bronze en classique par équipes et une 8e place en classique individuel.

Cette nouvelle performance confirme la progression du jeune kayakiste rochefortais, désormais bien installé parmi les meilleurs de sa génération. Polyvalent, Elouan Nogues mène de front la course en ligne et la descente. Quelques semaines avant son rendez-vous écossais, la Fédération française de canoë-kayak l'avait d'ailleurs retenu pour les Championnats d'Europe juniors-U23 de sprint à Szeged, en Hongrie.

Son palmarès en descente était déjà bien garni. En 2025, il avait notamment décroché le titre de champion du monde junior en K1 sprint, ainsi que deux médailles d'argent par équipes aux Mondiaux.

Le Surgérien Sam Tavenau ramènera-t-il le trophée ?

DEUX-SÈVRES - RALLYE

L'ASA Augias et le Rallye Angélique Chambrille (RAC) organisent le 48e Rallye des 12 Travaux d'Hercule, samedi 22 et dimanche 23 août, à Cherveux.



Sam Taveneau avait terminé à 2 dixièmes de secondes de Philippe Rageau, en 2025 - © *Odette Huet (CLP)*

Pour cette nouvelle édition, 130 équipages sont inscrits, dont 116 modernes et 14 véhicules historiques de compétition (VHC). « *Au niveau du plateau, Philippe Rageau (Skoda Fabia Evo) et Sam Taveneau (Renault Alpine A110), les deux premiers du podium 2025, seront présents, ainsi que Samuel Rineau qui roule avec la Volkswagen Polo de Frédéric Gobin (le 3e du podium 2025)* », annonce Jean-Paul Bizard, le speaker officiel et chargé de la communication.

Chez les VHC, en l'absence du vainqueur 2025 Alain Kieffer, le deuxième du podium Romain Galin (Peugeot 309 Gti 16s), récent vainqueur du Saintonge, sera présent, ainsi que Patrice Rault (BMW E30 325i), et le Tarnais Sylvain Toutouyoute (Porsche 911 Carrera 2). Les deux épreuves spéciales se dérouleront à Cherveux (7,600 km). « *On a modifié quelques petites portions de routes, et on retrouve celles d'il y a deux ou trois ans. Le départ sera également différent* », précise Jean-Paul Bizard.

La deuxième, Champeaux/Champdeniers (8 km) sera courue à l'envers par rapport à 2024. Cherveux sera à parcourir trois fois, et Champeaux/Champdeniers deux fois, pour un total de 103,100 km, dont 38,800 km de spéciales.

Odette Huet (CLP)

Horaires : départ de la première VHC : ES1 8h28 ; ES2 8h58. ES3 12h36. ES4 13h06. ES5 16h10. Arrivée de la première VHC : 16h40.

Football : l'Etoile Maritime jouera bel et bien en Régionale 2 à la rentrée



L'Etoile Maritime estime avoir été empêché de jouer en R1 - © *Arnaud Bébien (CLP)*

L'avenir de l'Etoile Maritime devrait s'écrire du côté du championnat de Régionale 2 à la rentrée. Les Rochelais avaient pourtant obtenu leur montée en R1 sur le terrain la saison dernière en terminant à la première place de leur poule de R2. Le 15 juillet, ils apprenaient de la commission d'appel de la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) qu'ils ne joueraient pas dans l'élite régionale pour plusieurs raisons, financières notamment. Le président Sadio Sangharé avait alors émis un communiqué, rappelant que « *le club est à jour de l'ensemble de ses obligations financières, ses dettes sont soldées, sa trésorerie est reconstituée et le budget est à l'équilibre* ».
Le club avait alors décidé de ne pas en rester là, en saisissant la conférence des conciliateurs du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Dans ce cadre, il sollicitait le réexamen complet de sa situation, avec les justificatifs de l'apurement de ses dettes vis-à-vis des instances. Début août, le club apprenait que le CNOSF allait dans le sens de la commission d'appel de la Direction nationale de contrôle de gestion.
C'est Le Bouscat, 2e de R2, qui a été retenu pour évoluer en R1 à la place des Rochelais, conformément aux textes qui exigent une montée. Dans la même poule C de R2, on retrouvera donc plusieurs clubs maritimes : Rochefort, La Rochelle, Dompierre/Sainte-Soulle, Châtelaillon et l'Étoile Maritime. Relégué en R2, Rochefort était dans la balance pour un retour en R1 avec la situation de l'Étoile Maritime et jouera finalement bien en R2.

Boxe : le Club Pugilistique Rochelais décroche un label fédéral



Le club du président Charlie Mariotte (3e à gauche) a été récompensé - © *Arnaud Bébien (CLP)*

La Fédération française de boxe (FFB) a dévoilé les résultats de sa première campagne nationale de labellisation des clubs. Au total, 34 structures ont été distinguées sur l'ensemble du pays parmi près de 1.200 clubs affiliés. À travers cette initiative, la FFB souhaite valoriser les clubs les plus structurés ainsi que leur engagement sportif et social dans les territoires. Deux labels composent ce dispositif. Le premier est celui de la performance sociale, qui récompense les clubs investis dans des actions éducatives, citoyennes, santé ou inclusion. Le second concerne la performance sportive, qui distingue les structures engagées dans la formation, la détection et l'accompagnement vers le haut niveau.
En Nouvelle-Aquitaine, huit clubs ont ainsi été distingués dont le Club Pugilistique Rochelais pour sa performance sociale. Ce sont les séances de boxe gratuites pour les femmes victimes de violences conjugales ainsi que l'organisation de stages et d'animations pour les jeunes issus des quartiers prioritaires de la Ville qui ont été remarqués. Et ce, en partenariat avec les mairies de proximité, l'ADEAI et le CCAS.



Céline Pelletier (à g.) et Lynda Beaujean ont une nouvelle fois piloté une saison composée de spectacles alliant qualité et diversité - *© Dominique Gougat (CLP)*

Beauséjour lève le rideau sur sa saison culturelle 2026/2027

EVÈNEMENT - Châtelaillon et sa commission culturelle proposent, dès le 22 septembre, un programme riche et varié. Théâtre, humour, spectacles familiaux, magie, voyages : il y en aura pour tous les goûts.

Jeudi 27 août, dès 9h du matin, il sera possible de réserver ses billets pour assister aux différents spectacles joués dans la salle culturelle de la station balnéaire.

Début juillet, lors de la célébration des 20 ans de l'espace d'animations, devant une salle comble, les 21 rendez-vous avec le public ont été présentés par l'adjointe à la culture, Lynda Beaujean, et la directrice de l'espace Beauséjour, Céline Pelletier. Cette dernière explique : « *Avec l'ensemble de la commission culturelle et de sa présidente Nathalie Ogier, nous travaillons systématiquement sur la même trame de représentations avec une partie Ciné conférences et une partie spectacles vivants* ».

L'organisation Altaïr Conférences proposera neuf Ciné conférences au public de Beauséjour afin de le dépayser sans bouger de son fauteuil. La première étape du programme emmènera les spectateurs en Nouvelle-Zélande dès mardi 22 septembre à 14h30. Tout au long de cette année culturelle, vous voyagerez du Rwanda à l'Asie, de la Bolivie en passant par le Canada, et découvrirez aussi Cuba, le Maroc, et enfin l'Islande et le Mexique.

« *La partie spectacles vivants se compose de trois pièces de théâtre, deux humoristes, deux spectacles enfants, deux spectacles musicaux et une fin de saison en apothéose. Le Théâtre de la Moulinette et le Festival Ondes Classiques viennent également compléter notre programmation* », confie Lynda Beaujean. Les trois représentations théâtrales auront lieu à 20h30 et se composent d'*Un Week-end chargé,* avec Arthur Jugnot et Davy Sardou samedi 19 octobre, de *Les Rochambelles* samedi 30 janvier 2027 et d'*Amour et Cigarettes* le 3 avril 2027.

La Bajon et Thaïs au programme

Les humoristes La Bajon et Thaïs joueront respectivement samedi 14 novembre et samedi 6 mars 2027. La Bajon est le nom de scène d'Anne Sophie Bajon, comédienne, auteure et humoriste française. Elle présentera son spectacle *Zen*. Thaïs Vauquières, elle, est humoriste, comédienne et aborde avec humour et autodérision sa vie de trentenaire avec *Fille de Joie*.

Les représentations enfants *Zut Noël*, dimanche 6 décembre, et *Qui veut la peau du magicien ?*, le 11 avril 2027, se dérouleront dès 15 heures.

Un rendez-vous jazz, avec David Hermlin Trio et la chanteuse Rachel Hermlin, animera la première soirée musicale du vendredi 27 novembre à 20h30. Un conte musical porté par un cœur d'enfants dans le cadre de Festival tous en scène se jouera à 19 heures vendredi 11 décembre.

Un concert de musique classique avec la virtuose Sarah Nemtanu, accompagné de l'Orchestre de Chambre Nouvelle aquitaine samedi 20 mars 2027 à 20h30 enchantera la scène de Beauséjour. L'orchestre d'harmonie de Châtelaillon refermera cette programmation musicale samedi 22 mai 2027.

Samedi 5 juin 2027 à 20h30, les illusionnistes français Tony et Jordan, connus sous le nom de scène Les French Twins, clôtureront cette saison culturelle et offriront aux spectateurs une expérience magique et immersive inédite. « *Pendant les spectacles, nous proposons aux parents la possibilité de garder gratuitement leurs enfants à partir de 7 ans, et ceci est unique en France* », ajoute Linda Beaujean.

Dominique Gougat (CLP)

Billetterie sur place ou sur beausejour-chatelaillonplage.fr



Samedi 19 octobre, Arthur Jugnot et Davy Sardou joueront *Un Week-end chargé* - *© Beauséjour*



Comédienne, auteure et humoriste, La Bajon se produira samedi 14 novembre avec son spectacle *Zen* - *© Richard Sospedra*



L' humoriste Thaïs fera découvrir son univers le 6 mars
© Kobayashi_ photos

JEUDI 20

BAL

● **MARANS**
Bal trad organisé par Marans Danse Trad' dès 20h45 au marché couvert. Gratuit. Contact au 06.88.62.87.08 ou sur chapitreau.christian@orange.fr

CINÉMA

● **AYTRÉ**
Projection en plein air du film *À bicyclette* de Mathias Mlekuz à 21h30 à l'école Les Cèdres. Repli à la salle Jules Ferry en cas de mauvais temps. Gratuit. Renseignement au 05.46.30.19.19.

● **SAINT-SAVINIEN**
Projection en plein air du film *Un ours dans le Jura* de Franck Dubosc à 21h30 dans la cour de l'Abbaye des Augustins. En cas de mauvais temps, repli au cinéma le Florida. Gratuit.

● **TONNAY-CHARENTE**
Dans le cadre des *Jeudis Ô quais*, projection en plein air du film *Chien de la casse* à 21h30 sur les quais.

EN FAMILLE

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Animation familiale *Nouvelles ContRées*, jeu pour explorer ou redécouvrir vos romans à 10h à la médiathèque. Dès 10 ans. Gratuit. Sur réservation au 05.46.32.61.00.

EXPOSITION

● **LA ROCHELLE**
Les 70 ans de l'Académie de Saintonge, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h jusqu'au 23 septembre à la maison de la Charente-Maritime. Entrée libre. Renseignement au 05.46.31.70.00.

● **PORT-DES-BARQUES**
Exposition photo *L'art de bâtir : des bâtiments remarquables à l'architecture balnéaire* du jeudi 20 au jeudi 27 août de 15h30 à 19h à la salle des fêtes. Au bénéfice du patrimoine Portbarquais.

PATRIMOINE - VISITE

● **MARANS**
Visite guidée et commentée de la ville (3 à 5 km de marche) à 16h au Bistrot des Halles (marché couvert). Participation libre. Réservation au 06.88.62.87.08 ou sur chapitreau.christian@orange.fr

SCÈNE

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Concert du duo Les Jine (voix, guitare, clavier et harpe) à 20h30 en l'église de Salles-lès-Aulnay. Entrée 5 €.

● **LES ÉGLISES-D'ARGENTEUIL**
Dans le cadre des *Scènes de jardins*, concert du groupe Koko Loko (pop tropicale et afro) à 21h chez M. et Mme Verzat. Adulte 14 €, réduit 7 €, -14 ans gratuit. Réservation au 05.54.67.13.29.

● **NANTILLÉ**
Concert de l'école de musique de l'ADMS pour la fin du stage *Vent* à 18h30 à la salle municipale de Chez Audebert. Entrée libre. Contact au 06.77.93.04.09.

VENDREDI 21

BAL

● **SAINT-PIERRE-LA-NOUE**
Guinguette animée par Les Bakers de 18h à 22h à la maison du village de Péré, organisée par la mairie. Renseignement sur evenementiel.stpierrelanoue@outlook.fr

CINÉMA

● **BEAUGEAY**
Projection en plein air du film *L'événement le plus important depuis que l'homme a marché sur la lune* de Jacques Demy à 21h15 dans la prairie en face de la mairie. Gratuit. Renseignement au 05.46.99.08.60.

EN FAMILLE

● **ÎLE D'AIX**
Dans le cadre des *Vendredis d'Aix*, jeux en bois de 10h à 17h sur la place d'Austerlitz, animés par la famille Ravon. Gratuit.

FÊTE - FESTIVAL

● **AUTHON-ÉBÉON**
Frairie - fête foraine du vendredi 21 au dimanche 23 août. Vendredi : retraite aux flambeaux à 22h. Samedi : olympiades à 14h. Dimanche : tournoi de palets à 10h (8 €), feu d'artifice à 23h (si autorisation).

● **SAINT-CHRISTOPHE**
Fête de la St-Christophe organisée par la municipalité de 15h30 à 22h sur l'aire de la Garenne (étang). Dès 15h30 : jouez avec la ludomobile (jeux de société). Dès 17h : atelier cirque avec Charly Marey. 19h : concert de Cascabel (musique d'Amérique latine). 22h : feu d'artifice (selon autorisation préfectorale). Espace pique-nique avec tables à disposition. Entrée gratuite.

SCÈNE

● **CHAILLÉ-LES-MARAIS (85)**
Concert de la formation Rehab La Rochelle (hommage à Amy Winehouse) à 20h30 au théâtre de verdure du Jean-Baptiste. Adulte 12 €, réduit 10 €, -13 ans 5 €. Réservation sur boutique.vendeedusud.com Renseignement au 02.51.56.37.37.

● **NANTILLÉ**
Dans le cadre des *Nocturnes en Vals de Saintonge*, visite du jardin de Gabriel et jeux dès 19h et concert de Tirami Swing (swing, jazz manouche) à 21h30. Illumination du jardin. Gratuit.

● **YVES**
Le marais s'illumine, portes ouvertes à partir de 18h au marais en selle (RN 137). Concert d'El Kado en début de soirée suivi de démonstrations équestres et chevaux lumineux à la nuit tombée. Tarif libre. Renseignement au 06.23.22.76.76.

SAMEDI 22

BAL

● **SURGÈRES**
American country days samedi 22 et dimanche 23 août au Castel Park, deux jours de danse country animés par Chrystel

Fouras-les-Bains : les carrelets vont illuminer le littoral

Jeudi 27 août, la Pointe du Cadoret accueillera la 12e édition de la Route des carrelets, de 14h30 à minuit.


Le temps d'une nuit, les carrelets donnent une touche de magie au littoral - © Nicole-Claude Meschin (CLP)

Également connue sous le nom de Nuit illuminée des carrelets, cette manifestation emblématique de l'été fourasin mettra une nouvelle fois à l'honneur ces cabanes de pêche caractéristiques du littoral charentais. Dès l'après-midi, le public pourra participer à des visites-découvertes des carrelets avec l'association Les Carrelets Charentais. L'occasion d'en apprendre davantage sur ces installations singulières et sur les pratiques de pêche qui leur sont associées.

À partir de la fin de journée, la Pointe du Cadoret se transformera en scène à ciel ouvert. Plusieurs concerts, accompagnés de déambulations artistiques, rythmeront la soirée dans un environnement propice à la contemplation. De la musique viendra ainsi accompagner la découverte du site et de son patrimoine.

Le point d'orgue de la manifestation interviendra à la nuit tombée, avec l'illumination des carrelets. Les cabanes de pêche, éclairées dans l'obscurité, offriront alors un spectacle singulier face à l'océan. Une manière pour les organisateurs de proposer, au fil de cette journée, une découverte originale et poétique du patrimoine maritime de Fouras.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

www.territoires-imaginaires.fr
Entrée à prix libre le soir, bar et petite restauration sur place.

Jazz'illy revient pour deux soirées à Andilly-les-Marais

Vendredi 21 et samedi 22 août, le festival Jazz'illy proposera deux soirées de concerts gratuits place de l'église.



Plusieurs concerts auront lieu chaque soirée sur la scène du festival - © Julie Lecard

Andilly-les-Marais accueillera la 5e édition du festival Jazz'illy. Pensé comme un rendez-vous autour de la musique et du partage, Jazz'illy entend réunir plusieurs générations autour d'une programmation éclectique, à l'ombre des tilleuls. L'ensemble des concerts est accessible gratuitement. Organisé par l'association Les 5 Fantastiques, le rendez-vous propose deux soirées musicales gratuites, dans une ambiance conviviale et familiale.

Vendredi, les festivités débuteront à 19 heures avec un DJ set de Boogie Van, avant les prestations de Time's à 20h30 et d'Isla Dorada à 22h15. Boogie Van clôturera la soirée avec un nouveau set à 23h30. Samedi, le site ouvrira dès 15 heures avec des foodtrucks et un marché réunissant des artisans créateurs locaux. Côté musique, Boogie Van lancera la soirée à 18h30, suivi de Basherz à 20 heures puis de Ah ! Kwantou à 22 heures. Un dernier DJ set de Boogie Van est prévu à 23h30.

Saint-Jean-d'Angély : une deuxième conférence sur *L'affaire Émile Dubois*

Forte du succès rencontré lors d'une première soirée, la Maison Kocity accueillera une seconde session des *Causeries de Kocity* jeudi 27 août à 20h15.

À l'origine de cette enquête, Jean-Christophe Popinot, intrigué par une ancienne publicité pour une maison de cognac inconnue, retrouvée lors d'une vente aux enchères.

Ses recherches l'ont conduit sur les traces d'Émile Dubois, un négociant angérien du XIXe siècle. Après une ascension fulgurante et la création d'une coopérative vinicole, sa situation se dégrade avec la crise du phylloxéra et l'accumulation de dettes. En 1880, l'affaire éclate sur fond de signatures usurpées. Dubois disparaît alors sans laisser de traces.

Une nouvelle vie de l'autre côté de l'Atlantique

Condamné par contumace en 1882 à dix ans de travaux forcés, il semble définitivement perdu pour l'Histoire. Jusqu'à ce qu'une piste retrouvée à Boston, en octobre 2025, relance l'enquête : Émile Dubois aurait en réalité refait sa vie aux États-Unis, où il serait devenu une personnalité reconnue.

Jean-Christophe Popinot dévoilera les détails de ses recherches, documents et images à l'appui. L'entrée est gratuite, sur réservation. Un buffet sucré et une dégustation de produits de la distillerie F. Gacon seront proposés à l'issue de la conférence.

Places limitées, réservation sur Weezevent ou au 06.70.93.40.45.

Durand. Stages organisés par Chrystel Arreou. Concerts de Sailon Step le samedi et de Backwest le dimanche. Entrée 1 jour 16 €, soirée du samedi 10€, pass week-end 25 €. Renseignement au 06.75.11.98.90 ou sur countrysurgerescity@gmail.com

EN FAMILLE

● **NIORT (79)**
Projection en plein air du dessin animé *La légende d'Ochi* à 21h30 sur la place Auzanneau, proposée par la vie de quartier du Clou Bouchet et le CSC de Part et d'Autre. Ouverture du site à 19h. Apportez vos chaises et plaids. Repli à la salle polyvalente en cas de mauvais temps. Gratuit.

EXPOSITION

● **CORME-ROYAL**
Expo de véhicules de plus de 30 ans et de camions de 10h à 12h30, sur le terrain derrière la salle polyvalente. Baptême véhicule 3 € et camion 5 €. Renseignement au 06.69.58.29.89 ou 07.88.41.43.16.

FÊTE - FESTIVAL

● **ANGOULINS-SUR-MER**
Angoulins fait son cinéma dans le parc municipal, organisé par la mairie. Food-trucks dès 18h30, concert des Zévadés de la Zik à 20h (jazz festif), projection en plein air du film *En fanfare* à 22h avec en première partie un court-métrage proposé dans le cadre de Festiprev. Gratuit.

● **ÉCHILLAIS**
6e édition des *Brassées solidaires* organisée par Familles en fêtes à partir de 16h. Bières artisanales, concerts, jeux, spectacle, dégustations… Accès libre. Au profit de l'Enfance hospitalisée.

● **SAINT-XANDRE**
La Saint-Xandraise sur la place de l'église. 18h : spectacle musical *Punk à chats* par Captain Parade. 20h : concert du trio Milehunevi (jazz, soul, swing). 21h30 : spectacle de feu *Un duo de feu* par la Cie l'Arche en Sel. 22h : DJ Sono Boro.

MARCHÉ

● **SAINT-GEORGES-DU-BOIS**
5e marché gourmand et artisanal de 17h à minuit dans le parc municipal. Renseignement au 06.62.69.54.84.

● **VAL-DU-MIGNON (79)**
Dernier marché nocturne de l'été de 18h à minuit à Thorigny-sur-le-Mignon, organisé par le comité des fêtes. Dîner champêtre (apportez vos couverts complets), animation avec DJ Rom. Feu d'artifice annulé.

PÉTANQUE - PALETS

● **CORME-ROYAL**
Concours de pétanque en doublette organisé par le football club à 14h30 à la salle multisport. Inscription 16 € la doublette au 07.80.52.80.68.

● **COURANT**
Concours de pétanque de la Gaieté courantaise à 9h30 sur la place de la salle municipale. Inscription 8 € à partir de 8h30. Renseignement au 06.08.07.45.23.

DIMANCHE 23

CINÉMA

● **NIEUL-SUR-MER**
Projection en plein air du film *En fanfare* à 21h dans le parc municipal. Prévoyez votre chaise, plaid, couverture. Gratuit.

EXPOSITION

● **DAMVIX (85)**
Exposition de véhicules anciens (cyclos, voitures, tracteurs…) de 10h à 12h30 sur le port, animée par les élus de la municipalité. Fonds récoltés par la buvette reversés aux communes sinistrés par les incendies via la Fondation des maires de France.

FÊTE - FESTIVAL

● **BEAUVOIR-SUR-NIORT (79)**
Moulin en fête de 10h à 18h au moulin de Rimbault. Marché artisanal, pains cuits au feu de bois, fabrication de farine à l'ancienne, démonstrations champêtres, expo de tracteurs anciens, kermesse, jeux en bois, visite du moulin (sur réservation à l'entrée du site), food-trucks. Entrée gratuite. Renseignement au 06.13.88.88.03.

● **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)**
Fête de la mogette organisée par le comité des fêtes de 9h à 20h sur la place de la mairie. Marché traditionnel et gourmand, animations pour petits et grands, concours de la meilleure recette de mogettes. Renseignement au 06.16.71.20.37.

PÉTANQUE - PALETS

● **AUTHON-ÉBÉON**
Concours de palets fonte sur plomb en doublette, proposé par le comité des fêtes à 10h dans le jardin public. Inscription 8 € par joueur au 06.45.40.15.04.

SCÈNE

● **NIEUL-SUR-MER**
Concert de l'harmonie des Mouettes à 16h à la salle polyvalente.

VIDE-GRENIERS

● **CHARRON**
Vide-greniers de 7h à 18h, au profit de Lévriers & compagnie. Info au 06.08.27.56.25.



Roch'fort en Bulles : les pirates à l'abordage de la 18e édition


L'équipe du festival : Cécile Le Breton, Alexandre Feuillet, le pirate Pascal Choqueront et Christophe Picaud - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Samedi 22 et dimanche 23 août, de 9h30 à 18h, une trentaine d'auteurs et d'autrices a rendez-vous au Palais des congrès (gratuit). Au programme : rencontres, dédicaces et exposition.

Samedi 22 et dimanche 23 août, une évasion fantasmagorique autour du monde des pirates est proposée au Palais des congrès de Rochefort. Car la piraterie inspire les auteurs, les cinéastes et l'univers de la bande dessinée. Cette année, une trentaine d'artistes, dont une dizaine de femmes, présentera ses œuvres de fictions ou inspirées de faits réels comme, par exemple, la BD de Franck Bonnet sur la vie d'Ann Bonny, femme pirate du XVIIIe siècle dans les Caraïbes. Avec sa sœur de fortune Mary Read, elles se sont battues seules contre les Anglais.

Comme à l'accoutumée, l'entrée du festival est gratuite. L'objectif pour les organisateurs est de permettre aux amateurs du 9e art de découvrir les auteurs en dédicace. Et peut-être, de se laisser tenter par un temps en leur compagnie ou autour d'un de leurs livres.

Sur place, une exposition thématique sur la piraterie, en partenariat avec la médiathèque, des stands de libraires, de cosplay, des ateliers BD avec Franck Bascou (sous réservation), des rencontres avec les auteurs comme Anlor, prix du public 2025, David Charrier ou encore Franck Bonnet, créateur de l'affiche du festival. De son côté, Laurence Stajnowicz de la Compagnie L'Or-en-Ciel, proposera un spectacle autour de ***Mary Read, aventurière des mers***, samedi 22 août, à 16h30 à l'auditorium du Palais des congrès.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Renseignements et réservations : www.rochefort-bd.fr ou lesfortsenbulles@yahoo.fr

Transe Atlantique : trois jours de musique entre Saintes et Québec

Du 20 au 22 août, le festival Transe Atlantique revient à Saintes pour une 5e édition placée sous le signe des échanges entre les cultures française et québécoise. Au programme notamment : Sanseverino, Flora Fishbach, Cassius ou encore Sinclair.


Sanseverino en concert à Matha en décembre 2023 - © *Archives L'Hebdo 17*

Le Transe Atlantique s'apprête à faire vibrer Saintes. Du jeudi 20 au samedi 22 août, le festival franco-québécois proposera une programmation éclectique, mêlant artistes confirmés et nouveaux talents. Le site Saint-Louis, qui domine le centre historique et la vallée de la Charente, accueillera les concerts ainsi qu'un village d'artisans.

La première soirée, jeudi 20 août, ouvrira les festivités avec Sanseverino, figure incontournable de la chanson française, accompagné du groupe Vaudou Game, aux influences afro-funk, et des Québécois Les Frères Lemay. La formation 2120 complétera cette première affiche.

Vendredi 21 août, place notamment à Miki, Flora Fishbach et Teddybear. La programmation accueillera également Kamilou et Voyou, qui proposera un DJ set.

Samedi 22 août, le festival terminera cette cinquième édition avec une affiche particulièrement dansante. Cassius, référence de la French Touch, partagera la soirée avec Sinclair et le groupe Requin Chagrin. Julie Aubé et Corine, en DJ set, seront également de la partie.

Concerts à partir de 19h (ouverture des portes à partir de 18h). Animations et food-trucks du village accessibles de 12h à 18h, rue des Jacobins. Rens. sur transeatlantique.com

● **CORME-ROYAL**
Brocante de la Saint-Louis organisée par le SPCR de 8h à 18h au stade, ouverte aux particuliers et professionnels. Renseignement au 07.80.52.80.68.

● **FOURAS-LES-BAINS**
Vide-greniers du Chat libre dès 8h dans la prairie du casino.

● **HAIMPS**
Brocante de Loisirs du village Au Parvet. Renseignement au 07.70.67.42.14 ou 06.20.40.56.88.

● **POURSAY-GARNAUD**
Brocante de la société des fêtes sur le terrain situé entre l'école et les ombrières. Exposition d'artistes à la salle des fêtes.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

BELOTE

● **SAINT-SATURNIN-DU-BOIS**
Concours de belote de l'amicale des seniors mercredi 26 août à 13h30 au Petit Chêne. Inscription sur place.

CINÉMA

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Dans le cadre des *Mauz'Estivales*, projection en plein air du film *Donne-moi des ailes* de Nicolas Vanier, mercredi 26 août à 21h30 au port. Food-trucks sur place. Apportez vos plaids, transats, chaises et couvertures. Gratuit. Renseignement mairie au 05.49.26.30.35.

● **VILLEDOUX**
Projection en plein air du film *Bienvenue chez les Ch'tis* mardi 25 août à 21h15 sur la plaine de jeux, organisée par le CCAS. Pop-corn offert. Pensez à vos chaises, plaids et couvertures. Entrée libre.

EN FAMILLE

● **SURGÈRES**
Venez découvrir les jeux Unlocked, des jeux d'enquête et de réflexion qui mettront votre logique et votre esprit d'équipe à l'épreuve, mardi 25 août de 17h à 20h à la Micro-Folie. Gratuit. Réservation obligatoire au 06.50.88.52.91 ou sur micro-folie@ville-surgeres.fr

NATURE - RANDONNÉE

● **ARDILLIÈRES**
9e marche gourmande semi-nocturne proposée par le comité des fêtes samedi 29 août, départ de 18h à 18h30 de la place de la mairie pour un parcours de 10 km. Adulte 15 €, -10 ans 7 €. Inscription jusqu'au 26 août au 06.15.63.33.73 ou 06.87.89.70.14.

● **BORDS**
Marche gourmande organisée par le comité des fêtes samedi 29 août, parcours de 12 km avec repas, départ de 18h à 19h30 de la place de l'église. Adulte 15 €, -10 ans 7 €. Inscription jusqu'au 21 août au 06.03.75.13.55 ou 06.62.55.00.26.

● **SAINT-LOUP-DE-SAINTONGE**
Randonnée gourmande semi-nocturne samedi 29 août, organisée par le football club de la Soie, départ de 17h45 à 19h30 du stade pour un parcours de 12 km avec 5 étapes. Adulte 15 €, -12 ans 10 €. Inscription jusqu'au 23 août au 06.19.28.16.13 ou à l'épicerie de Landes.

PÉTANQUE - PALETS

● **SAINT-FÉLIX**
Concours de palets organisé par LPPC Marsais pour l'association des chasseurs de Saint-Félix samedi 29 août à 13h30 au stade. Inscription 16 € l'équipe jusqu'au 23 août au 06.64.83.93.71.

REPAS - GASTRONOMIE

● **HAIMPS**
Repas grillades de chevreuil et sanglier proposé par l'association des chasseurs samedi 29 août à 12h30 en plein air ou à la salle des fêtes. Adulte 22 €, -12 ans 6 €. Inscription avant le 21 août au 05.46.58.70.05 ou 07.85.81.05.52 ou 06.58.71.13.98.

● **LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY**
Repas civet de chevreuil organisé par l'association des chasseurs samedi 29 août à 12h au plan d'eau de Cachet. Adulte 20 €, -12 ans 10 €, -6 ans gratuit. Inscription avant le 26 août au 07.77.08.89.52 ou 06.87.22.76.10 ou 06.02.37.57.45.

● **VÉRINES**
Soirée paella dansante samedi 5 septembre à 19h au foyer de Loiré. Inscription 35 € avant le 23 août au 06.74.53.78.99 ou 06.83.45.98.94.

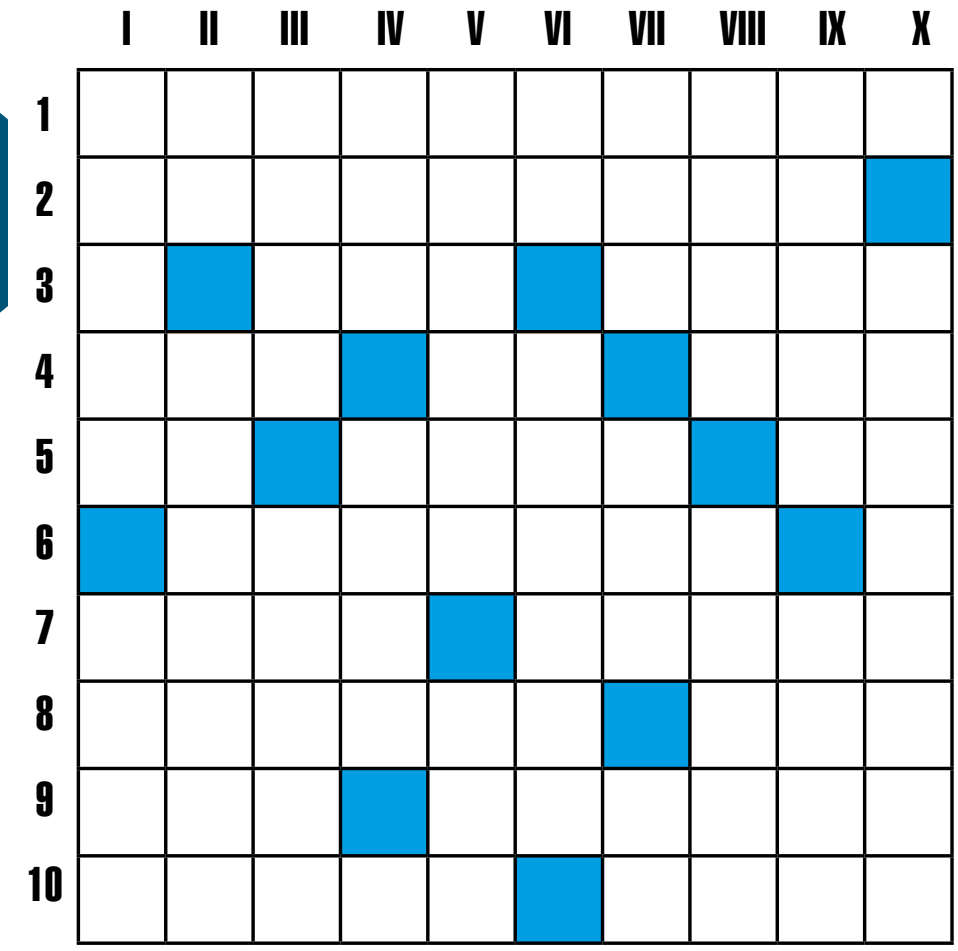
SCÈNE

● **LUSSANT**
Dans le cadre des *Mercredis du jazz*, concert de Rachel Hugard *Chansons swing* mercredi 26 août à 19h sur le terrain en herbe derrière l'église. Démonstration dans la salle des halles à 17h. Exposition photos en l'église jusqu'à 18h. Gratuit.

● **RONCE-LES-BAINS**
Feu d'artifice tiré depuis la mer mercredi 26 août à 22h30 sur la plage, organisé par l'association des commerçants.

● **SAINT-SAVINIEN**
Feu d'artifice (initialement prévu pour la Fête Nationale et reporté en raison de la canicule) organisé mercredi 26 août à 23h sur l'île de la Grenouillette, après le marché semi-nocturne (selon autorisation préfectorale).

A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Saluts cérémonieux. **2.** Certaines sont des monstruosités. **3.** Enduit tenace. Dans le nom d'une variété de prune **4.** Cheville ouvrière. Exclamation. Chose sans valeur. **5.** Pronom. Dieu le maudit. Adverbe. **6.** Les maîtres d'école, autrefois, s'en servaient. **7.** Mince et élégante. Moyen de réussir. **8.** Celui, par exemple, qui fait la plonge. Première. **9.** Près du O. Empreinte de sincérité. **10.** Bon pour le service. Grandes ouvertes.

VERTICALEMENT
I. Collet d'ornement. Dont les contours sont peu nets. **II.** Préposition. Qui est toujours sur ses gardes. **III.** Pique. Vers à la fin d'une ballade. **IV.** Plus ou moins secoué. Fabrique. **V.** Outil de jardinage. Plus ou moins malade. **VI.** Article étranger. Qui exprime un état de douce gaieté. **VII.** Dément. Sans ambages. Avant une remarque. **VIII.** Dans un nom de guerre. Partie de la cale d'un navire. **IX.** Epée ancienne. Plane. **X.** Eloignées.

SUDOKU

1	7	4			3	5	8	
2	5	9	1	8		3		
6				4	9		1	7
	8		4			7	6	
4			3	7	5		2	
5		7	8			9	3	4
					4			2
	4	3	9				7	1
7	2							

Complétez cette grille avec des chiffres de 1 à 9 de telle manière qu'aucun n'apparaisse deux fois dans aucune des lignes ou colonnes. La grille est aussi partagée en neuf carrés et chacun de ces carrés doit contenir les chiffres de 1 à 9.

Solution des jeux la semaine prochaine dans L'Hebdo 17 du jeudi 27 août.

Avis aux associations
1 annonce gratuite
Pour une 2e parution, sous forme de publicité (à partir de 39€ TTC) : contactez Franck Delapierre
. 06 98 32 09 43
. f.delapierre@lhebdo17.com

VOUS POUVEZ ENVOYER VOTRE ANNONCE

1. soit par mail
annonce@lhebdo17.com
(rédigez votre mail selon le modèle ci-contre)
2. soit par courrier
L'Hebdo de Charente-Maritime
7 rue Paul Bert
17700 Surgères
(utilisez le coupon ci-contre)

COMMUNE .....
TARIFS .....
TYPE DE MANIFESTATION .....
○ **RÉSERVATION** - ○ **RENSEIGNEMENT** .....
DATE, HEURE ET LIEU .....
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....
ORGANISÉ PAR .....



CONCERT ET SPECTACLE À CHAMPAGNE EN FÊTE

Vendredi 21 août, à partir de 19h, Champagne organise sa fête annuelle (gratuite et tout public). Intitulée Champagne en fête, elle comportera trois temps forts. À 19h30, la Gym volontaire de Champagne effectuera une représentation de Country. Puis, à 20h30, place au groupe local de pop rock AXÉ PRIVÉ. Enfin, à 21h30, la Compagnie Le Passage présentera sa nouvelle création intitulée *La Femme qui parle au feu*, un spectacle de manipulation et de cracheur de feu. Sur place, la restauration sera assurée par les associations Champagne événements (sandwichs, frites, etc.), La Gym Volontaire se chargera de la buvette. Enfin, l'association des parents d'élèves sera chargée des desserts. (© Champagne)



LE MARAIS TOUR BUS REPREND LA ROUTE À LA GRÈVE-SUR-MIGNON

Vendredi 21 et samedi 22 août, le Marais Tour Bus fera étape à la Briqueterie. Proposée par la compagnie Caus'Toujours, cette visite guidée insolite permet de découvrir le Marais poitevin à bord d'un bus pédestre. La réservation donne également accès à la Briqueterie ainsi qu'à une visite du monument. Trois départs sont proposés chaque soir, à 18h, 19h et 20h, sur réservation. Vendredi, l'association Festimignon organisera par ailleurs un Apéro du port à partir de 20h, avec le groupe Get Soul. Samedi, un bal ambulant sera proposé dès 17h, avec boissons et petite restauration, avant un bal dansant à partir de 21h. Accessible dès 6 ans. Tarif : 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans.
(© Archives L'Hebdo 17)



FOURAS : CONCERT DES NÉGRESSES VERTES SAMEDI 22 AOÛT

Qui n'a jamais fredonné le refrain de *Voilà l'été*, l'une des plus célèbres chansons estivale ? Dans le cadre du festival L'Echappée, la plage Nord accueille, à 19h, la Fanfare Le Bouillon suivie du groupe Les Négresses Vertes. Leur plus célèbre tube, sorti en 1988, fait la part belle au trombone, à l'accordéon et aux maracas. Il a su traverser les années sans véritablement prendre une ride. Un concert où se mêleront le bal musette, le flamenco et les sons de la méditerranée. Avec la gouaille d'un groupe formé de Titis parisiens qui a choisi son nom de scène en réponse à une provocation d'un concierge sur leur look. Gratuit, buvette, fête foraine et restauration sur place.
(© Benjamin Pinard)



SURGÈRES : PRETTYLEG EN CONCERT AU CAFÉ FRANÇAIS

Le Café Français poursuit sa programmation musicale hebdomadaire avec une nouvelle soirée, organisée vendredi 21 août à 19h30. L'établissement accueillera Prettyleg, alias Laurent Beljambe, pour un concert aux influences Blues, Afro et Celte. Originaire de Bordeaux, le chanteur, compositeur et arrangeur évolue sur la scène musicale depuis 1996. Fort de plusieurs albums studio, il revisite à sa manière des titres connus de la Soul, du Blues et du Rock, auxquels il mêle des sonorités Reggae et Afro. Guitare acoustique ou électrique, chant aux accents Soul et Rock et improvisations composeront un univers musical placé sous le signe du groove. Réservation conseillée.
(© Capture d'écran YouTube)

LES MARÉES

VENDREDI 21 AOÛT

MATIN

- Marée basse : 05h24
- Marée haute : __-__
- Coefficient : __

APRÈS-MIDI

- Marée base : 17h57
- Marée haute : 12h25
- Coefficient : 30

SAMEDI 22 AOÛT

MATIN

- Marée basse : 06h36
- Marée haute : 01h27
- Coefficient : 27

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 19h19
- Marée haute : 13h58
- Coefficient : 26

DIMANCHE 23 AOÛT

MATIN

- Marée basse : 08h06
- Marée haute : 02h46
- Coefficient : 28

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 20h43
- Marée haute : 14h57
- Coefficient : 32

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS



SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 20 : *Fjord* à 14h30 (VO). *Spider-Man, brand new day* à 17h30. *Oklahoma honey* à 21h.
- Ven 21 : *La fille dans les nuages* à 14h30. *Oklahoma honey* à 16h30. *Les silences de Riyad* à 19h (VO). *La fin d'Oak street* à 21h.
- Sam 22 : *La fille dans les nuages* à 11h. *Marius et le royaume des mers* à 14h30. *La fin d'Oak street* à 16h30. *Backrooms* à 18h30. *Fjord* à 21h (VO).
- Dim 23 : *Marius et le royaume des mers* à 11h. *Spider-Man, brand new day* à 14h30. *Fjord* à 17h30 (VO). *Oklahoma honey* à 20h30 (VO).
- Lun 24 : *Fjord* à 14h30 (VO). *Oklahoma honey* à 17h30. *Spider-Man, brand new day* à 20h30.
- Mar 25 : *Marius et le royaume des mers* à 14h30. *Les Tourouges et les Toubleus* à 16h15. *Fjord* à 17h30 (VO). *La fin d'Oak street* à 21h.
- Mer 26 : *In waves* à 11h. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h30. *Juste pour une nuit* à 16h30. *Une affaire turque* à 18h30. *Soudain* à 20h30 (VO).

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 20 : *Sur la route d'Omaha* à 21h (VO).
- Ven 21 : *Charlie et les kangourous* à 21h.
- Sam 22 : *La fille dans les nuages* à 18h. *De la Comédie Française* à 21h.
- Dim 23 : *De la Comédie Française* à 18h. *Charlie et les kangourous* à 21h.
- Lun 24 : *Sous le soleil de Kyoto* à 21h (VO).

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 20 : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 16h. *Les gendarmes* à 16h. *Sous le ciel de Kyoto* à 16h (VO). *Tombé du ciel* à 18h. *Sur la route d'Omaha* à 18h (VO). *Kyma, l'onde mystérieuse* à 19h. *Spider-Man, brand new day* à 20h20. *La fin d'Oak street* à 20h30 (VO). *Les matins merveilleux* à 21h.
- Ven 21 : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 14h. *Sous le ciel de Kyoto* à 14h (VO). *Tombé du ciel* à 14h et 18h30. *Les matins merveilleux* à 16h. *La fin d'Oak street* à 16h20 et 21h. *I want your sex* à 17h (VO). *Les gendarmes* à 18h30. *De la Comédie Française* à 19h. *Spider-Man, brand new day* à 20h30. *Kyma, l'onde mystérieuse* à 21h.
- Sam 22 : *Sous le ciel de Kyoto* à 14h (VO). *Les gendarmes* à 14h10. *L'odyssée* à 15h. *La Pat'Patrouille, mission dino* à 16h20. *Tombé du ciel* à 16h30 et 18h30. *I want your sex* à 18h30 (VO). *La fin d'Oak street* à 18h30 et 21h. *Spider-Man, brand new day* à 20h30. *Kyma, l'onde mystérieuse* à 21h.
- Dim 23 : *Les gendarmes* à 14h. *La Pat'Patrouille, mission dino* à 14h et 16h20. *La fin d'Oak street* à 14h (VF) et 21h (VO). *Spider-Man, brand new day* à 16h. *Tombé du ciel* à 16h10. *Sous le ciel de Kyoto* à 18h20 (VO). *Les matins merveilleux* à 18h30. *Sur la route d'Omaha* à 19h (VO). *Kyma, l'onde mystérieuse* à 21h. *I want your sex* à 21h (VO).
- Lun 24 : *L'odyssée* à 15h50 (VO). *La Pat'Patrouille, mission dino* à 16h. *Les matins merveilleux* à 16h. *I want your sex* à 18h (VO). *Tombé du ciel* à 18h et 21h. *De la Comédie Française* à 19h10. *Spider-Man, brand new day* à 20h20 (VO). *La fin d'Oak street* à 21h.
- Mar 25 : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 14h. *Sur la route d'Omaha* à 14h (VO). *Tombé du ciel* à 14h et 21h. *I want your sex* à 16h (VO). *Spider-Man, brand new day* à 16h. *La fin d'Oak street* à 16h (VO) et 21h (VF). *Kyma, l'onde mystérieuse* à 18h. *Les gendarmes* à 18h30. *Les matins merveilleux* à 19h. *Sous le ciel de Kyoto* à 20h20 (VO).
- Mer 26 : *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 14h. *Soudain* à 14h (VO). *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h, 16h20 et 20h30. *La Pat'Patrouille, mission dino* à 17h20. *Kyma, l'onde mystérieuse* à 18h. *Tombé du ciel* à 18h30. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 19h30. *Spider-Man, brand new day* à 20h.





TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 20 : *L'affaire Zanetti* à 21h.
- Ven 21 : *Toy story 5* à 21h.
- Mer 26 : *De la Comédie Française* à 21h.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 21 et mar 25 : *Comète* à 21h.
- Sam 22 : *Spider-Man, brand new day* à 21h.
- Dim 23 : *Notre histoire - Chroniques du Caire* à 18h (VO).
- Lun 24 : *Spider-Man, brand new day* à 21h (VO).

MATHA - LE FORUM

- Fermeture estivale.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Pont-l'Abbé-d'Arnoult : *L'odyssée* jeudi 20 août à 21h à la salle l'Éventail.
- Tonnay-Charente : *Des Minions et des monstres* à 15h et *L'odyssée* à 21h, lundi 24 août au centre Richard.



Tous les produits de La Cagouille charentaise sont transformés sur place par Guillaume Roux et Cassandra Bœuf - © *L.T.*

L'escargot charentais se déguste toute l'année

GASTRONOMIE - Entre tradition et modernité, deux éleveurs charentais transforment l'escargot local - la fameuse cagouille - en produits artisanaux pour séduire les nouvelles générations.

L'escargot est sans doute l'un des plats les plus identitaires de la Charente. Ici, on ne parle d'ailleurs pas d'escargot mais de cagouille, un nom patois qui évoque aussitôt les repas de famille, les fêtes de village et les tablées conviviales. Servie à la charentaise avec sa sauce tomate et sa chair à saucisse, ou simplement farcie au beurre persillé, elle a longtemps occupé une place de choix dans la gastronomie locale. Mais les heures passées à ramasser les gastéropodes dans les vignes et les haies ont progressivement découragé les amateurs, reléguant ce mets au rang de spécialité occasionnelle.

Pour lui redonner toute sa place, Guillaume Roux et Cassandra Bœuf ont repris, en 2024, La Cagouille Charentaise, succédant à José Mendez, figure historique de l'héliciculture charentaise. Installés à Asnières-sur-Nouère, ils ont conservé la même philosophie : maîtriser toute la chaîne de production, de la naissance des escargots jusqu'à leur préparation en cuisine. Une manière de garantir la qualité des produits tout en perpétuant un savoir-faire rare.

Un élevage qui demande patience et précision

Dans leurs parcs extérieurs, près de 400.000 escargots, majoritairement des petits gris mais aussi des gros gris, soit environ 4,5 tonnes de production annuelle, grandissent au rythme des saisons. Naisseur, engraisseur, transformateur et vendeur, le couple réalise toutes les étapes à la main. L'héliciculture est un métier où rien n'est laissé au hasard. L'escargot est un animal particulièrement sensible aux variations de température, d'humidité et de luminosité. La reproduction, le grossissement puis le ramassage nécessitent une surveillance quotidienne.

Après leur récolte, les escargots suivent un protocole précis. Ils sont mis à jeun afin de purifier leur appareil digestif avant d'être cuits, décoquillés et préparés dans le laboratoire de la ferme. Ce travail artisanal, entièrement réalisé sur place, permet de proposer des produits fermiers dont la traçabilité est assurée de l'élevage à l'assiette.

Si la cagouille reste associée aux grandes tablées charentaises, Guillaume Roux et Cassandra Bœuf veulent montrer qu'elle peut se déguster toute l'année. Ils proposent naturellement les grands classiques, comme les escargots à la charentaise, les cagouilles farcies au beurre persillé ou encore les préparations à la tomate. Mais ils développent également une gamme plus contemporaine destinée à séduire un public plus large.

Escargotines à tartiner, terrines, chairs cuisinées en conserve, beurres aromatisés ou produits prêts à réchauffer permettent de découvrir ce gastéropode sous un nouveau jour. L'objectif est simple : rendre la cagouille facile à cuisiner et à partager, sans renoncer à son identité charentaise.

Tout l'été, le couple va à la rencontre des gourmands sur les marchés de producteurs et les manifestations locales. Les produits sont également vendus à la ferme, dans plusieurs commerces de proximité et sur leur boutique en ligne. Au printemps, des visites de l'élevage permettent aussi de découvrir les coulisses d'une production méconnue. Une manière de rappeler que derrière cette coquille se cache un élevage exigeant, un savoir-faire artisanal et l'une des plus anciennes traditions gastronomiques de la Charente.

Lætitia Thomas
(Courrier Français 16)



Chez La Cagouille Charentaise, les escargots grandissent dans des parcs extérieurs.- © *L.T.*



Le Petit-gris, ou Helix aspersa aspersa, s'adapte facilement à différents types de climat et d'environnement - © *Wiki commons*



Petits et gros-gris chez Guillaume Roux et Cassandra Bœuf, à Asnières-sur-Nouère - © *Confrérie de la cagouille*